Identification des huit terroristes neutralisés à Tipasa

Page 24

LENTEUR DANS LA PRISE EN CHARGE DE SES REVENDICATIONS

Le Cnapeste de Béjaïa exprime son dépit

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5843 - MERCREDI 2 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INCENDIE DE FORÊT À MAÂLLA (BOUIRA)

30 victimes et 12 habitations endommagées

Page 24

ABDELKADER MESSAHEL EN MÉDIATEUR AU MOYEN-ORIENT

LA GRANDE IMPLICATION D'ALGER

Comment faire revenir le calme et la sérénité dans la région du Golfe, en proie à de profonds clivages et divisions ? Comment prôner le dialogue et les solutions diplomatiques et politiques comme moyens de règlement pacifique, alors que les fractures ne cessent de prendre de l'ampleur ? La diplomatie algérienne est encore une fois sollicitée et la médiation d'Alger est la bienvenue. Mais autant dire qu'il s'agit d'une mission ardue pour le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui a entrepris une tournée dans huit pays du Moyen-Orient, porteur de huit messages du président Abdelaziz Bouteflika aux souverains et chefs d'Etat de ces pays.

Page 3



APRÈS LEUR VOL PAR DES RÉSEAUX DE TRAFIC

25 000 PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES RÉCUPÉRÉES

La Gendarmerie nationale a récupéré 25 000 pièces archéologiques volées par des réseaux de trafic de biens culturels et historiques entre 2005 et 2017. Notre patrimoine est constitué de sites archéologiques, d'objets d'art et de monuments historiques qui requièrent une lutte contre les trafiquants qui ne cessent d'adopter de nouvelles techniques et de nouveaux procédés dans un cadre structuré de criminalité organisée.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

AIR ALGÉRIE

Vers une nouvelle ligne entre Hassi Messaoud et Tunis



LA COMPAGNIE aérienne "Air-Algérie" envisage d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne entre Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) et Tunis (Tunisie), selon le Directeur général (DG) de cette Compagnie nationale.

"L'ouverture de cette ligne en perspective entre dans le cadre du programme de développement d'Air Algérie visant à améliorer la qualité des prestations et répond également aux attentes de la clientèle", a déclaré Bakhouche Alleche, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla.

A ce propos, une étude de marché couvrant notamment les aspects économiques et commerciaux est en cours d'exécution par les services de l'entreprise pour analyser et évaluer la rentabilité de cette ligne, a-t-il expliqué.

M. Alleche a fait savoir par ailleurs que le vol commercial, qui a été prévu entre Ouargla et Tunis en février dernier, a été annulé pour des considérations commerciales.

Au cours de sa visite, le premier responsable d'Air Algérie s'est enquis du fonctionnement de différentes installations relevant de la Compagnie à travers la daïra d'Ouargla et celle de Hassi Messaoued, tout en étant attentif aux préoccupations socio-professionnelles soulevées par le personnel de cette entreprise nationale.

Dans ce contexte, M. Alleche a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail, notamment en ce qui concerne la réorganisation du régime de travail. La wilaya d'Ouargla dispose actuellement de deux aéroports nationaux, à savoir : Ain-El-Beida (Ouargla) et Sidi Mehdi (Touggourt), ainsi qu'un aéroport international Oued Irara-Krim Belkacem (Hassi Messaoud).

S. N.

LE SECTEUR FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN APPROFONDI

La filière automobile connaît-elle enfin une véritable mue ?

Le secteur de l'automobile va-t-il devenir le moteur de l'industrie algérienne pour la rendre compétitive et tirer vers le haut l'économie nationale ? Le gouvernement Tebboune compte se pencher en priorité sur ce dossier qui fait encore couler beaucoup d'encre.

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, est monté au créneau et a convoqué en urgence un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif au montage industriel des véhicules automobiles, pour décider au final de «différer l'étude des projets de montage industriels nouveaux et de procéder à l'élaboration d'un nouveau cahier des charges». C'est dire l'urgence de la tâche et du travail qui reste à accomplir.

De son côté, le ministre de l'Industrie, Mahdjoub Bedda, consacre son temps et son énergie à «scanner» le secteur qui souffre de dysfonctionnements et d'un amateurisme avéré. C'est en tout cas ce qui ressort des réunions périodiques avec l'ensemble de ses collaborateurs depuis son intronisation à la tête du département de l'Industrie. Il a même fait l'impasse sur l'inauguration la semaine dernière du complexe Volkswagen de Sovac, remplacé à cette occasion par le ministre du Commerce.

A-t-il décidé de bouder cet évènement ou est-ce parce que son agenda était trop chargé ? Depuis une semaine les décisions pleuvent à un rythme régulier. Hier, le ministre de l'Industrie a indiqué que son département compte «revoir en profondeur la politique des avantages fiscaux» accordés dans le cadre du dispositif SKD/CKD, après avoir constaté «plusieurs dysfonctionnements» depuis sa mise en œuvre en 2000.

Comment se fait-il que depuis cette année aucun ministre passé par ce département n'a pu constater ces anomalies ? A-t-on laissé faire ? Pourtant, il a suffi d'une simple étude réalisée par son département pour que le ministre de l'Industrie et des Mines prenne la décision de «revoir en



profondeur la politique des avantages fiscaux qui a non seulement diminué les recettes budgétaires de l'État, mais aussi les réserves de change, sans atteindre les objectifs prévus». Soit un manque à gagner de plusieurs centaines de milliards de DA et des sommes énormes en devises parties en fumée. Un manque à gagner pour le Trésor qui se chiffre à 13 milliards DA en 2016.

Ce chiffre est de 8,24 milliards de DA pour les cinq premiers mois de l'année en cours. A l'origine, ce dispositif a été mis en place pour développer une base industrielle dans diverses filières de production (électronique, électroménager et mécanique), développer la production et la sous-traitance nationale, encourager les opérateurs économiques à élever les niveaux d'intégration et créer de l'emploi. Ainsi, à l'inverse de ce qui était attendu du dispositif SKD/CKD, les importations en termes de valeurs de kits d'assemblage et de montage «n'ont cessé d'augmenter durant ces trois dernières années pour atteindre près de 2 milliards de dollars en 2016, contre plus de 1,42 milliard en 2015 et plus de 851 millions en 2014». Pour les cinq premiers mois de cette année, elles ont déjà dépassé un milliard de dollars. Sur le plan fiscal, des incohérences de taux de droits de douane sont constatées. Ainsi, la majorité des produits importés dans le cadre du dispositif SKD «sont taxés au même titre que le produit fini».

Les importations de collections SKD destinées à la filière de l'industrie mécanique (tracteurs, bus, véhicules de tourisme et véhicules de transport de marchandises) ont atteint plus de 473 millions de dollars en 2016 contre 81 millions en 2015. Pour les véhicules de tourisme, les importations des kits d'assemblage ont dépassé 277 millions de dollars en 2016 contre plus de 27 millions en 2015.

Dans ce cadre, le ministère a constaté que les prix sortie usine «étaient relativement élevés» malgré les avantages fiscaux accordés. C'est pourquoi l'octroi et le renouvellement des autorisations «seront subordonnés à la question des prix des véhicules», avise le ministère. Enfin, le ministère de l'Industrie et des Mines a préconisé une série de recommandations consistant, notamment, en «l'instauration de conditions d'accès au dispositif CKD/SKD» qui portent essentiellement sur l'investissement et la création d'emploi.

Il a également proposé de «limiter la durée des avantages fiscaux», accordés actuellement pour une durée indéterminée, et surtout de «subordonner le renouvellement aux avantages du régime SKD/CKD» à l'exportation d'une partie de la production. Actuellement, quelque 60 opérateurs économiques émargent au dispositif SKD/CKD pour 20 000 emplois.

Hocine Adryen

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de 1,5 million d'étudiants rejoindront les campus le 5 septembre

LES ÉTUDIANTS pourront, à partir de la prochaine année universitaire, s'inscrire en ligne aux œuvres universitaires, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar, lors du coup d'envoi officiel, hier, de l'opération d'inscription des nouveaux bacheliers.

Cette opération, qui débutera le 16 août, « permettra de faciliter les choses aux étudiants, qui n'auront pas à se déplacer dans la wilaya où se trouve leur campus universitaire d'accueil, notamment en cette période de vacances ». L'inscription du nouveau bachelier repose sur quatre éléments fondamentaux.

Il s'agit tout d'abord des vœux exprimés par le concerné, de la filière et la moyenne obtenue au baccalauréat, de la capacité d'accueil de l'établissement universitaire choisi, ainsi que de la région dont dépend l'établissement scolaire du nouveau bachelier. Tahar Hadjar a, à travers un exposé succinct, expliqué les différentes étapes « que devront suivre les nouveaux bacheliers en respectant les délais impartis, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération en question et éviter toute exclusion ».

« La période du 1er au 3 août 2017 est réservée aux pré-inscriptions ; suivra la confirmation des inscriptions programmée entre le 4 et le 5 août. Quant au traitement des fiches de vœux, il se fera du 6 au 11 août et enfin, l'étudiant aura son orientation le 11 août», a-t-il ajouté. L'accès à certaines écoles et universités est soumis à des entretiens ou tests d'admission.



La tutelle les a programmés entre le 12 et le 13 août. A souligner que cette opération d'inscription et d'orientation s'effectuera en ligne grâce au système numérique « Progres » mis en œuvre l'année dernière, et qui s'est avéré efficace. Le nombre des étudiants inscrits pour l'année 2017/2018 va connaître une hausse par rapport à l'année dernière, atteignant 1 655 000 entre le cycle Licence et Master.

Dans ce contexte, le ministre estime qu'il y a un équilibre entre le nombre des nouveaux diplômés et celui des nouveaux inscrits, permettant ainsi une bonne gestion des infrastructures. En outre, le corps enseignant a été consolidé par 2 836 nouveaux postes qui s'ajoutent à un effectif de 59 004 enseignants, augmentant ainsi le nombre total de ceux-ci à plus de 60 000, a déclaré Hadjar. En matière d'infrastructures, le secteur de l'enseignement supérieur en Algérie « recense plus de 1 411 000 sièges pédagogiques et 700 000 lits censés être suffisants pour accueillir et prendre en charge tous les étudiants ».

Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur a effectué une visite à l'université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB Bab – Ezzouar) et à la faculté d'Alger-Centre où se déroulent les inscriptions. Hadjar a annoncé, en outre, que le 5 septembre sera la date officielle de la rentrée universitaire 2017/2018 pour les deuxième et troisième années, et le 17 septembre pour les nouveaux étudiants.

Il prévoit également une conférence sur les œuvres universitaires avant la fin de l'année. A rappeler que les journées portes ouvertes sur les universités et centres universitaires ont commencé le 26 juillet dernier et continueront jusqu'au 5 août.

Aziza Mehdid

TOURNÉE DE MESSAHEL AU MOYEN-ORIENT ET DANS LE GOLFE

La grande implication d'Alger

Comment faire revenir le calme et la sérénité dans la région du Golfe, en proie à de profonds clivages et divisions ? Comment prôner le dialogue et les solutions diplomatiques et politiques comme moyens de règlement pacifique, alors que les fractures ne cessent de prendre de l'ampleur et que la «haine» médiatique et le jusqu'au-boutisme semblent s'enraciner davantage dans l'opinion publique des populations de la région ? Autant dire qu'il s'agit d'une mission impossible qui s'est «abattue» sur notre diplomatie, toujours en train de régler et de dénouer les fils complexes et «alambiqués» des conflits libyen et malien.



Dès le début du différend entre Riyad et ses alliés contre Doha, Alger s'est empressée d'agir dans sa voie traditionnelle, qui privilégie le dialogue en toute circonstance et d'éviter les dérapages verbaux. On assista rapidement à un chassé-croisé diplomatique où la capitale algérienne a reçu tour à tour des émissaires et des officiels, iranien, qatari et émirati. Tout le monde priait l'Algérie de jouer les bons offices et d'actionner les leviers qu'elle connaît le mieux, la diplomatie secrète et la médiation.

Pour certains, c'est du pain bénit pour notre pays, qui ne jouissait pas d'une bonne presse dans les régions du Golfe, au moins depuis l'épisode du wahhabisme radical au début des années 1990. Gagner quelques points et de la confiance était primordial pour Alger, qui avait subi depuis l'émergence du mythe du « printemps arabe « des critiques acerbes et des remontrances sur ses positions «avant-gardistes» sur la Syrie et ses glissements meurtriers, sur la question yéménite et ses tragédies et sur le dossier palestinien et ses concessions. Alger n'était guère appréciée par les puissances régionales du Golfe, notamment lorsqu'il s'agissait de faire passer des résolutions par la Ligue arabe.

Comment oublier que ce sont les «déplorables» résolutions votées à la va-vite au Caire par cette Ligue qui ont ouvert des brèches et autorisé les armées occidentales à bombarder, détruire les villes et soudoyer les populations de ces contrées. Faut-il rappeler que les mises en garde de l'Algérie et ses avertissements sur ces ingérences étaient même des objets de railleries par des officiels et des médias moyen-orientaux ?

Aujourd'hui, il paraît clair que la crise au Golfe vient de prendre une autre tournure, avec l'alignement de deux autres puissances régionales dans la région et leur propension à soutenir militairement et politiquement le petit poucet qatari. L'intrusion dans cette crise d'Ankara et de Téhéran lui a donné une nouvelle dimension, et pourrait bien créer d'autres foyers de tension dans la péninsule arabique, désormais assise sur une poudrière.

La médiation koweitienne vient de tomber à l'eau suite aux récentes accusations de ce pays contre les agissements d'un groupuscule chiite rallié à l'Iran. Les Américains, avec le style à la hussarde de Trump, ne semblent point être efficaces et leurs déclarations, pourtant soignées, cachent mal des contradictions. Déjà, des analystes avaient estimé qu'il existait une maigre chance d'une réconciliation arabe, au moins au sein du CCG (Conseil de coopération du Golfe). Ni la Ligue arabe n'a la crédibilité pour le faire, ni l'OCI (Organisation de la Conférence islamique) devenue appareil satellite Saoudien, ni encore l'ONU, affaiblie et complètement «out» sur les questions moyen-orientales depuis bien longtemps. On avait également spéculé, récemment, sur de possibles médiations lancées par des membres influents de l'organisation de l'Union africaine.

Or, il semble bien que les concernés par le conflit eux-mêmes viennent de solliciter Alger pour une médiation. Fidèle à son principe de non-ingérence et rompue aux crises les plus complexes et les plus rudes, Alger s'implique officiellement dans cette entreprise délicate. Messahel, le ministre des Affaires étrangères, sait qu'il ne prêche pas dans le désert. Il a déjà pris le pouls et entrepris récemment une virée dans la région (Emirats unis), avant d'entamer une nouvelle tournée qui va le conduire de l'Arabie saoudite à Oman, à l'Egypte, à la Jordanie, à l'Irak, au Koweït, à Bahreïn et au Qatar.

Il est porteur de huit messages du président Bouteflika aux souverains et chefs d'Etat de ces pays. Reste à savoir si ce ballet diplomatique algérien va mettre sur la table des pourparlers les enjeux du dossier palestinien et les agressions israéliennes contre le Lieu Saint d'El Aqsa.

M. Kouini

APRÈS AVOIR QUITTÉ L'ARABIE SAOUDITE

Messahel au Caire pour une visite officielle

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, est arrivée hier au Caire pour une visite officielle de deux jours à la République arabe d'Egypte en provenance du Royaume d'Arabie saoudite dans le cadre d'une tournée qu'il effectue dans plusieurs pays arabes, sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Porteur d'un message du Président Bouteflika au président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, M. Messahel s'entretiendra également avec son homologue égyptien sur les «moyens de renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays et la poursuite de la coordination et de la concertation sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, dans les territoires palestiniens occupés et dans le Golfe», conclut le communiqué. Lundi, Messahel a été reçu à Djeddah par le Prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohamed Ben Selmane Ben Abdelaziz, auquel il a transmis «un message d'estime et de fraternité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Il lui a également renouvelé ses félicitations à la suite de sa désignation en tant que Prince héritier. A cette occasion, M. Messahel a fait «une présentation des entretiens qu'il a eus, dimanche avec son homologue Adel Al-Jubeir et qui ont porté essentiellement sur les situations de crises et de conflits dans le monde arabe, notamment en Libye, en Syrie, au Yémen et dans le Golfe, ainsi que les défis du terrorisme et de l'extrémisme violent auxquels font face les Etats arabes et qui requièrent une action coordonnée et concertée», souligne le communiqué.

«Le Prince héritier a remercié le ministre pour le message du président de la République et l'a, à son tour, chargé de faire part de ses sentiments de considération et de fraternité et ses vœux de progrès au peuple algérien», lit-on dans le communiqué qui précise que «le Prince héritier s'est félicité de la qualité de la relation qui lie l'Algérie et l'Arabie saoudite et a exprimé sa disponibilité à renforcer cette relation à travers le développement des échanges commerciaux et des investissements dans tous les domaines en vue de conférer à cette relation un caractère d'exception». L'entretien s'est déroulé en présence du ministre saoudien des Affaires étrangères Adel Al-Jubeir, selon la même source.

T. R.

AU STADE DE PROJET DE LOI

L'utilisation du bracelet électronique approuvée par le gouvernement

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a déclaré hier à Tipasa que le projet de loi relatif à l'utilisation du bracelet électronique dans l'application de la peine a été approuvé par le gouvernement, indiquant que «le détenu condamné définitivement à une peine de trois (3) ans ou moins ou celui auquel il reste une peine de moins de trois ans à purger peut bénéficier de cette mesure sur décision du juge d'application des peines».

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distinction des détenus lauréats du baccalauréat et du BEM session juin 2017, le ministre a indiqué que le projet de loi relatif à l'utilisation du bracelet électronique dans l'application de la peine a été approuvé par le gouvernement.

Concernant l'application de cette loi, il a indiqué que «le détenu condamné définitivement à une peine de trois (3) ans ou moins, ou celui auquel il reste une peine de moins de trois ans, peut purger sa peine -sur décision du juge de l'application des peines- en dehors de l'établissement pénitentiaire et sera ainsi surveillé par le biais du bracelet électronique».

Il s'agit d'un «nouveau mécanisme qui s'adapte à la nouvelle vision de la réforme du système pénitentiaire», a-t-il indiqué, précisant que le secteur a réalisé en matière de formation et d'enseignement «des résultats satisfaisants avec un taux de réussite au baccalauréat cette année de 60,65%».

A cette occasion, des prix ont été décernés aux détenus lauréats du baccalauréat, du BEM et ceux diplômés du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'Université de la formation continue (UFC) en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hazbellaoui, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, de la présidente du Conseil national des droits de l'homme, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, de représentants du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), de la société civile ainsi que des familles des détenus lauréats.

4 585 détenus dont 53 femmes sur un total de 6 730 candidats ont obtenu le brevet d'enseignement moyen (BEM) à travers tous les établissements de rééducation, soit un taux de réussite de 68,13%.

L'Etablissement pénitentiaire de rééducation de Tizi Ouzou vient en tête du classement avec une moyenne de 17,04, selon les statistiques du ministère de la Justice.

Par ailleurs, 1 954 détenus dont 76 femmes sur un total de 3 222 détenus ont obtenu le baccalauréat. L'Etablissement de rééducation de la ville de Boni dans la wilaya d'Annaba vient en tête du classement avec 137 lauréats. Un détenu de l'Etablissement de rééducation de Babar a obtenu la meilleure moyenne, soit 15,83.

S. N.

ILS DEMANDENT L'ANNULATION DE LEURS DETTES

Rassemblement devant la BNA des bénéficiaires de microentreprises

DES CENTAINES de bénéficiaires de microentreprises, dans le cadre des formules ANJEM, CNAC et ANSEJ, ont tenu un rassemblement avant-hier à Tizi Ouzou, plus exactement devant le siège de la BNA (Banque nationale d'Algérie), sis au boulevard Abane-Ramdane. Cette grande manifestation, organisée par le Collectif d'appui à la microentreprise de la wilaya de Tizi Ouzou (CAMEWTO), est en réalité une action de désespoir des manifestants. Les manifestants demandent aux pouvoirs publics de leur annuler, purement et simplement, leurs dettes, et ce parce qu'ils ne sont plus en mesure de les rembourser. Dans sa déclaration, le président du CAMEWTO, Yacine Guellal, a indiqué que ses camarades bénéficiaires des formules ANJEM, CNAC et ANSEJ n'arrivent même pas à s'acquitter de certaines de leurs obligations financières, dont les cotisations à la CASNOS. En mettant sur pied leurs entreprises dans le cadre des formules susmentionnées, les personnes concernées, faute d'expérience et d'absence d'opportunités de marché, n'ont pu faire démarrer leurs projets. Quand les échéances de remboursement de leurs dettes sont arrivées, ils n'ont pu faire face à la situation. Des manifestants ont témoigné que trois de leurs camarades, affaiblis psychologiquement par leur situation «désespérante», n'ont vu d'échappatoire possible que dans le suicide.

Certains autres, à force de subir des tensions et des pressions de tout genre, ont perdu la raison. «Nous n'en pouvons plus», ont expliqué les manifestants. Tous ceux que nous avons approchés ont déclaré, à l'unanimité, que la politique mise en place dans le cadre de l'aide aux jeunes chômeurs n'est pas adéquate.

Notons enfin que cette manifestation s'est déroulée dans des conditions pacifiques malgré une chaleur caniculaire. Il convient de souligner aussi que les conditions sociales de ces jeunes gens sont peu enviables car devenir patron et créer des emplois et des richesses obéit à certaines règles économiques édifiées après des siècles d'études théoriques et de pratique.

S. T.

LENTEUR DANS LA PRISE EN CHARGE DE SES REVENDICATIONS

Le Cnapeste de Béjaïa exprime son dépit

Le Cnapeste de Béjaïa semble plus que jamais déçu par rapport à «la lenteur et au peu d'empressement» dans la prise en charge, par la direction de l'éducation, de ses revendications. Les termes de la déclaration ayant sanctionné la deuxième réunion de sa session du conseil de wilaya en est la parfaite illustration.



«Le Cnapeste de Béjaïa a montré sa disponibilité mais sans retour d'écho de la part de l'administration», lit-on dans sa déclaration. Et d'ajouter : «Concernant notre participation au déroulement du mouvement, il ne s'agit pas d'un blanc-seing.

Le Cnapeste de Béjaïa n'est pas dupe. La série de rencontres qui a eu lieu avec la direction de l'éducation ne peut être assimilée à un dialogue fructueux du moment que les problèmes demeurent non résolus à ce jour.» Il poursuit : «Le syndicat fait porter la responsabilité des mécontentements qui peuvent surgir à la rentrée scolaire et sociale 2017/2018 à la direction de l'éducation et aux pouvoirs publics à tous les niveaux.»

A ce sujet, le syndicat se dit «soucieux des conditions de la rentrée scolaire prochaine. Le Cnapeste de Béjaïa dénonce le laxisme des responsables à tous les niveaux, l'absence d'une véritable prise en charge et une bonne préparation pour assurer une année scolaire 2017/2018 avec l'essentiel des conditions requises». Auparavant, le syndicat a dénoncé «le statu quo qui caractérise le règlement des doléances soulevées depuis des années».

Il cite «les situations antérieures en instance, les situations administratives et financières, le dossier du logement, le siège de la médecine du travail, les conflits individuels et collectifs, les problèmes relatifs à la formation et la revalorisation du plan de carrière, les problèmes liés aux promotions de grade et d'échelon, etc.»

Il réaffirme son exigence «de transparence, d'équité et de probité dans la gestion de la carrière professionnelle des enseignantes et des enseignants». Ceci avant de relever «des lenteurs ainsi que le non-respect des engagements cosignés dans des procès-verbaux de réunion», ce qui justifie, aux yeux des rédacteurs du document, «le jugement sans appel du Cnapeste concernant la mauvaise gestion en cours dans certains services de la direction de l'éducation».

A titre illustratif d'ailleurs, il est fait état aussi du manque d'encadrement administratif et pédagogique ainsi que du personnel d'accompagnement dans plusieurs établissements des trois paliers, de la vétusté et de la dégradation des infrastructures : (technicum Ihaddaden (Béjaïa), lycée Mohand-Améziane (Barbacha), lycée Debbih-Chérif (Akbou), lycée Chabane-Amar (Aokas), CEM Arezki-Boudjemaâ (Adekar), etc. Le syndicat n'a pas manqué de réitérer son «attachement aux revendications de l'Intersyndicale», à savoir «le droit à la retraite anticipée et proportionnelle, l'association des syndicats réellement représentatifs dans l'élaboration du nouveau code du travail, la mise en place d'un observatoire national pour la revalorisation du pouvoir d'achat».

Il appelle ainsi à «l'élargissement et à la consolidation de l'Intersyndicale autonome». Il s'insurge enfin «contre les mesures arbitraires, discriminatoires et coercitives ayant touché dernièrement des enseignants et des enseignantes, parfois pour des motifs extraprofessionnels, comme c'est le cas du professeur du CEM Sidi-Ali d'Akbou».

N. Bensalem

SELON UNE ENQUÊTE-SONDAGE D'OPINION DE L'ONS

Hausse de l'activité commerciale au premier trimestre

L'ACTIVITÉ commerciale a enregistré une hausse au premier trimestre 2017, notamment dans l'agroalimentaire et les textiles, mais des ruptures de stocks ont été constatés pour certains produits, indique une enquête-sondage d'opinion menée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès de 533 chefs d'entreprises commerciales (tous secteurs juridiques confondus).

Selon cette enquête, la plupart des détaillants se plaignent des délais d'approvisionnement qui sont, selon eux, longs, et déplorent également l'éloignement, la dispersion des centres d'approvisionnement et la lenteur des formalités d'acquisition des marchandises. Près de la moitié des grossistes et plus de 11% des détaillants interrogés relèvent avoir enregistré des ruptures de stock de produits dont essentiellement ceux des matières premières, des demi-produits ainsi que des machines et du matériel d'équipement.

Il a également été relevé que près de 34% des grossistes et 74% des détaillants touchés par cette enquête se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement, essentiellement ceux des matières premières et demi-produits ainsi que des machines et du matériel d'équipement.

Mais plus de 65% des grossistes se sont approvisionnés auprès des secteurs publics et privés à la fois, particulièrement ceux de l'agroalimentaire, de la droguerie, de la quincaillerie, des appareils électroménagers et parfumerie.

Quant aux prix d'acquisition des produits, ils ont été jugés «plus élevés» selon près de 22% des grossistes et près de 87% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire, des combustibles et des lubrifiants, tandis que le reste des commerçants les ont jugés plus stables.

Par ailleurs, près de 88% des grossistes et près de 70% des détaillants enquêtés ont acheté leurs marchandises en première main, alors que plus de 30% des détaillants enquêtés, notamment ceux des textiles et de la droguerie, de la quincaillerie, des appareils électroménagers et de la parfumerie, les ont achetées en deuxième ou en troisième main. Le taux de satisfaction des commandes en produits est jugé supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon 89% des grossistes, et de plus de 73% des détaillants enquêtés, essentiellement ceux de l'agroalimentaire, des combustibles et des lubrifiants. Concernant la qualité et le conditionnement du produit, la plupart des commerçants grossistes et détaillants enquêtés se sont dit satisfaits.

Hausse de la demande et prix de vente élevés

D'autre part, l'enquête de l'ONS relève que la demande en produits a connu une augmentation au premier trimestre 2017, notamment l'agroalimentaire, les matières premières et les machines et matériel d'équipement, selon les détaillants interrogés.

Pour les prix de vente, ils ont été jugés «plus élevés» par rapport au trimestre précédent selon près de 30% des grossistes et de 24% de détaillants, notamment pour l'agroalimentaire, les combustibles et lubrifiants, les machines et matériel d'équipement, tandis que le reste des commerçants les jugent plus stables.

En ce qui concerne le transport des marchandises, plus de la moitié des grossistes interrogés et près de 86% des détaillants disposent de leurs propres moyens de transport, alors que près de 11% des grossistes déclarent avoir rencontré des difficultés de transport, notamment ceux des machines et matériel d'équipement.

Quant à l'état de la trésorerie, il a été jugé «moyen» par 83% des commerçants grossistes et plus de 89% des détaillants, particulièrement ceux des matières premières et demi-produits et ceux des machines et matériel d'équipement, et «bon» par plus de 13% des premiers, dont essentiellement ceux de l'agroalimentaire et des combustibles et lubrifiants.

En outre, plus de 20% des grossistes et plus de 9% des détaillants ont eu recours à des crédits bancaires. Une part de 77% des grossistes et près de l'ensemble des détaillants concernés n'ont pas eu de difficultés à contracter ces crédits.

APS

ATTEINTES AUX BIENS CULTURELS ET HISTORIQUES ALGÉRIENS

Plus de 25 000 pièces archéologiques pillées en 12 ans

Entre l'année 2005 et la moitié de 2017, la Gendarmerie nationale a récupéré plus de 25 000 pièces archéologiques volées, très souvent, par des réseaux de trafic de biens culturels et historiques.



Le patrimoine culturel et historique algérien est constitué de sites archéologiques, d'objets d'art et de monuments historiques qui requièrent, outre de la recherche et de la restauration, une lutte contre les trafiquants qui ne cessent d'adopter de nouvelles techniques et de nouveaux procédés dans un cadre structuré de criminalité organisée. Preuve à l'appui, durant le 1er semestre de l'année en cours les unités de la Gendarmerie nationale ont traité 33 affaires d'atteintes contre les biens culturels, ayant conduit à l'arrestation de 40 personnes et à la saisie de 331 pièces archéologiques de différentes époques historiques (romaine, almohade, ottomane...). Entre l'année 2005 et la moitié de 2017, la Gendarmerie nationale a récupéré plus de 25 000 pièces archéologiques volées, très souvent, par des réseaux de trafic de biens culturels et historiques. Durant la même période, les cellules régionales de la Gendarmerie spécialisées dans la lutte contre les biens culturels et historiques ont découvert plus de 160 nouveaux sites dans plusieurs wilayas du pays. Depuis l'année 2005, le nombre de trafiquants impliqués dans des affaires de pillage et de contrebande de pièces archéologiques a atteint 550.

Chaque mois, les unités spéciales de la Gendarmerie nationale traitent une moyenne de six affaires de trafic de biens culturels et historiques. Elles concernent notamment les fouilles illégales, la vente illicite et la contrebande de pièces archéologiques avec un taux de 46%. Dans ce cadre, les unités de la Gendarmerie ont participé dans la découverte de 7 sites archéologiques dans les wilayas de Sétif (2 sites), Mila, El-Tarf, Khenchela, Tébessa et Médéa (un site pour chaque wilaya).

Concernant la répartition géographique, le nombre d'affaires traitées le plus élevé a été enregistré dans la région est du pays (Khenchela, Sétif, Tébessa, El-Tarf, Batna et Bordj Bou-Arréridj) avec 17 affaires, soit un taux de 52%, suivie par la région centre avec un taux de 27%, soit neuf affaires traitées, à travers les wilayas de Tipasa, Blida, Médéa et Msila, et la région-ouest avec sept affaires constatées dans la wilaya de Tlemcen, soit un taux de 21%.

Les pièces de monnaie et médailles antiques représentent les biens culturels les plus prisés par les trafiquants avec un taux de 67% des objets saisis, en raison de la facilité avec laquelle elles peuvent être transportées, dissimulées et écoulées sur le marché. La plus grande saisie a été réalisée dans la wilaya d'El-Tarf (86 pièces), suivie par les wilayas de Mila (67 pièces), Tlemcen (34 pièces) et Souk-Ahras (15 pièces), tandis que la wilaya de Chlef a connu la saisie la plus importante en la matière où 10 pièces de monnaie en or, d'une valeur inestimable, datant de la période des Aghlabides, ont été saisies. Dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel de l'Algérie, la Gendarmerie nationale dispose de 7 cellules spécialisées dans sept wilayas que sont Oran, Ouargla, Constantine, Souk-Ahras, Tipasa, Tindouf et Tamanrasset. Les personnels de ces cellules reçoivent une formation au niveau des structures du ministère de la Culture et à l'Institut d'archéologie relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Des cellules régionales pour lutter contre le pillage

Conscient de l'intérêt que représente ce patrimoine, le commandement de la Gendarmerie nationale a procédé, dans le cadre du développement de ses unités, à la mise en place d'un dispositif spécialisé chargé de la lutte contre cette forme de criminalité. Ce dispositif est composé de cellules régionales de lutte contre les atteintes aux biens culturels, qui sont un moyen de soutien aux unités territoriales dans le domaine de la recherche et de la constatation des infractions liées à cette forme de criminalité. En effet, des cellules ont été créés et implantées au niveau d'Oran, de Ouargla, de Constantine et de Tamanrasset.

En plus et pour une lutte efficace contre ce fléau, le commandement de la Gendarmerie nationale organise périodiquement des formations de recyclage encadrées par des officiers spécialistes en la matière, axées sur les techniques d'investigation, les procédures et le processus criminalistique, au profit du personnel relevant des unités spécialisées en police judiciaire. La cellule de protection du patrimoine culturel, laquelle relève de l'autorité du commandant de Groupement territorial et travaille au profit des unités territoriales, est sollicitée pour soutenir et apporter l'assistance technique nécessaire dans le domaine de la protection et de la répression des infractions liées à l'atteinte aux biens culturels en effectuant en plus d'autres missions. Parmi ces missions, la recherche et le constat des délits liés au patrimoine culturel, l'accompagnement des touristes, l'établissement des relations avec les gestionnaires du patrimoine culturel et l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit de la société civile sur la valeur et l'importance du patrimoine archéologique.

Sofiane Abi



ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 morts et plus de 1 900 blessés en une semaine

CINQUANTE-DEUX personnes sont décédées et 1 928 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant la période allant du 23 au 29 juillet dernier, selon un bilan établi mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila suite à 38 accidents ayant causé le décès de 7 personnes et des blessures à54 autres, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont enregistré 3 496 interventions durant la même période pour procéder à l'extinction de 2 629 incendies urbains, industriels et autres.

«Aussi, 5 347 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4 803 opérations assistance aux personnes en danger et opérations diverses», conclut le communiqué.

S. N.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Le numéro 12 pour la prise en charge des doléances des clients

ALGÉRIE TÉLÉCOM a lancé le numéro 12 pour la prise en charge des doléances de ses clients, indique un communiqué de cette entreprise publique. Ce numéro, mis en service à l'échelle nationale, «permet aux clients d'exprimer leurs attentes et préoccupations directement au niveau du centre d'appels d'Algérie Télécom, où sont prises en charge les doléances», indique la même source. Ce numéro, joignable à partir du fixe et de n'importe quelle ligne mobile, est opérationnel 7j/7, de 8 h à minuit, conclut le communiqué.

SELON UN BILAN DE JUIN DERNIER

810 000 baigneurs ont fréquenté les plages de Béjaïa

LA PROTECTION civile de la wilaya de Béjaïa a recensé plus de 810 000 baigneurs durant le mois de juin dernier. Elle a dû procéder à 455 interventions sur les 33 plages surveillées de la wilaya, a-t-on indiqué dans un communiqué de presse.

Au moins 5 personnes, dont une disparue, ont péri par noyade.

Il s'agit de 5 jeunes hommes âgés entre 18 et 31 ans. 2 ont été retrouvés noyés dans des plages interdites à la baignade, 2 autres se sont noyés alors que le fanion hissé était de couleur rouge (baignade interdite), le troisième a été repêché vers 6 h, avant le début de la surveillance de la plage.

Le dispositif de surveillance des plages du mois de juin 2016 avait enregistré environ 243 000 baigneurs, 227 interventions et 2 décès par noyade sur 34 plages surveillées. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont été



sollicités en vue d'éteindre 116 feux dans le milieu végétal, dont 10 incendies importants durant le mois de juin dernier. Ces derniers ont occasionné la perte de plus de 123 ha de végétation: (forêt, maquis et broussailles) ainsi que 3,9 ha de récolte, 10 ha de fourrage, environ 500 bottes de paille, plus d'une centaine d'arbres fruitiers entre oliviers et figuiers et une quarantaine de ruches d'abeilles.

Ces dix feux se sont déclarés dans les localités de Tala Hamza, Boukhelifa, Amizour, Semaoune, El-Kseur, Sidi Aïch, Béni Maâouche et Souk Oufella, ajoute la même source.

Il convient de noter qu'une colonne mobile a été installée le 1er juillet dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts. Cette colonne est un renfort spécial en moyens humains et matériels pour les opérations de lutte intense contre les incendies.

Ces renforts sont composés, en plus des éléments de la wilaya de Béjaïa, de ceux de la wilaya de M'sila et d'autres wilayas limitrophes.

N. B.

PÉNINSULE CORÉENNE

Séoul planifierait une «frappe chirurgicale» contre Kim Jong-un

Les stratèges militaires sud-coréens prépareraient une «frappe chirurgicale» contre le commandement et les installations nucléaires et de missiles nord-coréens, qui serait lancée à l'initiative des forces spéciales du Président Moon Jae-in en cas d'urgence.



Trois jours après le deuxième tir de missile balistique nord-coréen, le comité sud-coréen des chefs d'État-major interarmées et le ministère de la Défense nationale ont pris l'initiative d'élaborer une opération visant à éradiquer le leader nord-coréen Kim Jong-un, selon un rapport du journal sud-coréen Munhwa Ilbo.

Le Bureau de la sécurité nationale et le département des armes de destruction massive s'occuperont de leur côté des projets des «frappes chirurgicales» afin de répondre à un scénario de tir d'un missile nucléaire ou d'un missile balistique conventionnel, qui a «atteint le seuil critique de la ligne rouge», selon le média. Les forces de Corée du Sud lanceront des missiles de croisière Taurus à partir de chasseurs F-15, qui seront capables de frapper toutes les installations clés à Pyongyang, ainsi que le siège du Président du Parti du travail, Kim Jong-un, et d'autres sièges du parti situés à Pyongyang, indique Munhwa Ilbo. Selon des responsables militaires anonymes, ces projets de «frappe chirurgicale» avaient déjà été esquissés le 31 mars.

En outre, le Président sud-coréen Moon Jae-in a ordonné que soit créée une nouvelle brigade de forces spéciales formée de 1.000 à 2.000 personnes afin d'«éliminer le leadership militaire» et de «paralyser les installations de commandement en cas d'urgence». Le ministère sud-coréen de la Défense national a affirmé lundi que «la Corée du Nord est susceptible de tester son ogive nucléaire et un missile» par le biais d'un autre «test d'une puissance explosive supérieure». Auparavant, la Corée du Sud a annoncé, après le tir nord-coréen effectué vendredi dernier, qu'elle allait accélérer le déploiement du THAAD sur son territoire, s'attirant une sévère mise en garde de Pyongyang ainsi que de Pékin, qui y est farouchement opposé. Ce système est conçu pour abattre des missiles balistiques à courte et moyenne portée mais pas les missiles intercontinentaux.

La Corée du Nord a effectué le 28 juillet son deuxième test de missile balistique en moins d'un mois. Le leader nord-coréen Kim Jong-un a ensuite affirmé que son pays avait désormais la capacité de frapper l'ensemble du territoire américain.

R. I.

BACHAR AL ASSAD :

L'héroïsme en Syrie n'est pas un acte individuel mais un acte populaire



LE PRÉSIDENT syrien Bachar al-Assad a déclaré lors d'une rencontre avec une délégation de l'Union générale tunisienne du travail, dirigée par Bu Ali Mubaraki, Sous-Secrétaire général de l'Union, a déclaré que « l'une des principales raisons pour lesquelles nos pays arabes subissent toutes ces crises aujourd'hui est le fait qu'ils se sont engagés dans des conflits d'identité. Sachant que ce sont les peuples arabes qui ont fait preuve d'un haut niveau de conscience de ce qui se passe dans la région », a rapporté la chaine satellitaire iranienne al Alam. Et de poursuivre: « Ce qui constitue une motivation supplémentaire qui encourage les unions et les organisations populaires à coopérer et à agir dans l'intérêt des peuples arabes ». A propos de la guerre en Syrie, le président Assad a affirmé que « l'héroïsme de l'armée arabe syrienne, la volonté de vie du peuple syrien, sa détermination à poursuivre son combat pour la vie, sa volonté de poursuivre son travail, malgré la criminalité des groupes terroristes et malgré tous le soutien dont ils jouissaient, sont des facteurs qui lui ont permis de se surpasser et de dépasser l'étape difficile de cette guerre ». « L'héroïsme en Syrie n'est pas un acte individuel mais un acte populaire et général », a-t-il ajouté. Le président Assad a indiqué que « cette visite, à l'instar des autres visites des délégations populaires en Syrie, est très importante et elle porte beaucoup de messages au peuple syrien et à l'extérieur, sachant qu'elle reflète les orientations de la rue arabe. Les membres de la délégation tunisienne ont fait savoir que « l'Occident veut que la Syrie reste dans le cadre des diktats, ce qui est inacceptable pour ce pays qui se tient toujours aux côtés des questions justes de la région ». « Si le complot tramé contre la Syrie avait réussi, le chaos aurait dominé toute la région arabe… et donc qui défend la Syrie, défend tous les Arabes », ont-ils conclu.

R. I.

INGÉRENCE AMÉRICAINE

Maduro rejette les «ordres impérialistes»

LES ETATS-UNIS ont infligé des sanctions directes au président vénézuélien Nicolas Maduro après l'élection d'une toute puissante Assemblée constituante voulue par le président vénézuélien qui a lui dit rejeter les « ordres impérialistes ». « Les élections illégitimes d'hier confirment que Maduro est un dictateur qui méprise la volonté du peuple vénézuélien », a tonné le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin cité lundi soir dans un communiqué de son ministère qui annonce le « gel » de « tous les avoirs » que possèderait le président vénézuélien aux Etats-Unis. Il est extrêmement rare que le gouvernement américain prenne des sanctions contre un chef d'Etat étranger en exercice. Maduro est seulement le quatrième président à être ainsi sanctionné par Washington, rejoignant un « club exclusif » composé des présidents syrien Bachar al-Assad, nord-coréen Kim Jong-Un et zimbabwéen Robert Mugabe. La réaction de Washington est survenue au lendemain de l'élection de l'Assemblée constituante voulue par le président socialiste. « Je n'obéis pas aux ordres impérialistes, je n'obéis pas aux gouvernements étrangers, je suis un président libre », a affirmé quelques heures plus tard M. Maduro dans une allocution télévisée. Selon le président vénézuélien, les



décisions du gouvernement américain soulignent « l'impuissance, le désespoir, sa haine » à l'issue du vote de dimanche. « Je suis tellement fier, M. Trump, allez-y alors », a lancé le président socialiste, avant d'ajouter « je suis puni parce que je n'obéis pas aux ordres des gouvernements étrangers ».

« Qu'ils prennent les sanctions qui leur plaisent, mais le peuple vénézuélien a décidé d'être libre », a ajouté M. Maduro. La Constituante de 545 membres, qui doit diriger le pays pour une durée indéterminée, doit s'installer mercredi au siège du Parlement dominé depuis 2016 par l'opposition pro américaine, qui ne reconnaît évidemment pas la nouvelle Assemblée. Cette dernière, qui se situe au-dessus de tous les pouvoirs, y compris du président, doit rédiger une nouvelle Constitution remplaçant celle promulguée en 1999 par le défunt président Hugo Chavez. Maduro a qualifié d'historique le scrutin auquel ont participé plus de huit millions d'électeurs, soit 41,5% du corps électoral. Le résultat de l'élection a été accueilli par des « condamnations » des Etats-Unis et de leurs alliés. Avant la décision de Washington de geler les avoirs de Nicolas Maduro, l'Union européenne avait fait part de sa préoccupation sur le « sort de la démocratie » au Venezuela. La Russie, Cuba, le Nicaragua, la Bolivie et le Salvador ont apporté leur soutien à M. Maduro. La Havane a dénoncé lundi soir une « opération internationale » contre le Venezuela dirigée par les Etats-Unis pour ne pas reconnaître « la volonté » du peuple vénézuélien.

R. I.

Clôture de la 10e édition du Festival international d'Oran du film arabe

«En attendant les hirondelles» de l'Algérien Karim Moussaoui décroche le grand prix «Wihr d'or»



Le film "En attendant les hirondelles" de l'Algérien Karim Moussaoui a décroché le "Wihr d'or", grand prix du Festival international d'Oran du film arabe, dont la 10e édition a pris fin dans la soirée du lundi lors d'une cérémonie organisée au théâtre de verdure Hasni-Chakroune d'Oran.

Le jury de cette section présidé par le tunisien Farid Boughdir a également décerné le prix du meilleur réalisateur à Karim Moussaoui. Sept autres mentions spéciales ont été attribuées pour récompenser divers volets d'un film. Il s'agit de la mention de la meilleure photo revenue au marocain Adel Ayoub pour le film "A la recherche du pouvoir perdu", des meilleurs espoirs masculin et féminin pour les algériens Mehdi Ramdani et Hania Amar dans le film "En attendant les hirondelles", du meilleur rôle secondaire attribué à la tunisienne Doria Achour dans le film "Demain dès l'aube".

La mention spéciale du meilleur scénario pour "Nuts" de la libanais Henri Bargès, celle de la meilleure actrice attribuée à la libanaise Darine Hamzé pour son rôle dans "Nuts". La mention spéciale pour le meilleur rôle a été attribuée au syrien Ayamen Zidane dans le film "Le père" de Basil El Khatib. Le prix du jury a été décerné à la production algéro-tunisienne "Augustin, le fils de ses larmes" de l'égyptien Samir Seif.

Dans la catégorie "court métrage", le président de jury de cette section, l'algérien Karim Traïdia, a relevé la haute qualité des 10 œuvres en compétition au point où il était difficile de départager entre les films projetés à la cinémathèque d'Oran. Le grand prix a été attribué ex-?quo à "Five boys and wheel" (Cinq enfants et une roue) du palestinien Saad Zagha et "Waadtek" (Je t'ai promis) de l'Algérien de Mohamed Yergui. Le jury a également décerné une mention spéciale à "Antirêve" du marocain et "Bananouna" de l'égyptien Nadji Ismaïl Mohamed. Enfin le prix du jury est revenu à "Nyerkouk" du soudanais Mohamed Kordofani.

Dans la section "documentaire" qui a vu la sélection de 10 œuvres, le jury présidé par le palestinien Michel Khelifi, a porté son choix sur "La chasse aux fantômes" du palestinien Raed Andhouni. Le même jury a également attribué des mentions spéciales pour "Enquête au Paradis" de l'algérien Merzak Allouache, "Mayl ya ghzaiel" de la libanaise Iliane al Raheb, "La troupe" de l'irakien Djaafar Al Bakker et "Youcef Chahine, le cinéma et l'Algérie" de l'algérien Salim Aggar. Dans la section "panorama du film court", introduite pour la première fois à l'occasion de cette 10ème édition, le prix d'encouragement est revenu au film "Human" alors que le film "Comment s'est déroulé ton anniversaire" de l'algérien Mohamed Zaouech a remporté le prix 'encouragement dans la catégorie œuvres réalisées à l'aide d'un téléphone mobile.

La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, d'un représentant du ministre de la Culture, des autorités locales et de nombreux représentants du monde des arts et de la culture nationale et arabe. A cette occasion, le commissariat du FIOFA a décerné un trophée de mérite au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour sa contribution au développement et à la promotion de la culture. Cette distinction a été remise au responsable de la commission de la médaille du mérite artistique au niveau de la Présidence de la République.

Le commissariat du FIOFA a honoré, lors de cette cérémonie de clôture, le comédien égyptien Izzet Al Alaïli, la comédienne et chanteuse libanaise Hayam Younes, ainsi que le réalisateur égyptien Magdi Ahmed pour son film "Mawlana", projeté en hors compétition et en avant- première mondiale ainsi que l'équipe du film "BenBadis" , une production algérienne réalisée par le syrien Bassel El Khatib.

APS

Rendez-vous pris pour la 11e édition du Festival arabe du 7e art

RENDEZ-VOUS est pris par les professionnels et les amateurs du 7e art avec la clôture de la 10e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) qui a baissé rideau dans la soirée du lundi avec une cérémonie à laquelle ont assisté des figures du cinéma arabe, marquée par la consécration du long métrage "En attendant les hirondelles" de l'Algérien Karim Moussaoui qui a décroché le grand prix "Wihr d'or".

Organisée du 25 au 31 juillet, cette édition a été marquée par la création de plusieurs rubriques et un programme diversifié, en plus de la projection 31 œuvres en compétition dans trois catégories (longs métrage, courts métrages et documentaires). Elle a consacré un large espace à d'autres rubriques ayant permis aux fans du 7e art de redécouvrir des grands classiques du cinéma.

Plusieurs pays ont participé à cette manifestation culturelle internationale: Palestine, Tunisie, Maroc, Egypte, Syrie, Irak, Jordanie, Liban, Arabie Saoudite, Mauritanie, Soudan et Bahreïn et Iran.

L'Algérie a participé avec trois longs métrages en compétition mettant en lice 11 autres films dont un concrétisé dans le cadre de la co- production avec la Tunisie, "Augustinus, fils de ses pleurs" du réalisateur égyptien Samir Seif, ainsi que deux autres "En attendant les hirondelles" de Karim Moussaoui et "El Achik" de Amar Si Fodhil. Parmi les dix courts métrages en lice à cette édition, figure un seul film algérien "Waadek" de Mohamed Yarghi.



En outre, le pays hôte a pris part avec trois documentaires parmi dix en compétition, en l'occurrence "Tahqiq fil Djenna (Enquête au paradis) de Merzak Allouache, "Youcef Chahine et l'Algérie" de Salim Aggar et "Hizam" (ceinture) de Hamid Benamra.Des jurys ont été constitués de grands noms dans le domaine de la mise en scène, du scénario et de la critique cinématographique. Le jury du long métrage est présidé par Farid Boughdir, celui du court métrage par Karim Traidia et celui du documentaire par Michel Khelfi.

De nouveaux films arabes ont été projetés dont le film égyptien "Moulana" de Magdi Ahmed Ali qui a suscité une controverse et le film syrien "Lilit" de Ghassan Chemit, en plus du panorama du court métrage et du film mobile.

Le FIOFA a été marquée cette année par la projection de sept films de dessins animés au profit des enfants d'orphelinat en utilisant des techniques de haute technologie dont le cinéma 3D.

Les détenus des établissements pénitentiaires d'Oran ont eu leur part du programme de cette manifestation cinématographique. Des films de renommée arabe et mondiale leur ont été projetés dont surtout ceux abordant l'histoire et la vie de personnalités historiques algériennes.

Les jeunes fans du 7ème art ont participé à des ateliers de formation dans les domaines de la mise en scène, du tournage et du scénario, notamment.

Des experts et cinéastes ont pris part à des conférences-débat traitant des aspects du 7ème art dont l'archive, la numérisation cinématographique, la critique, les droits d'auteur et le cinéma et la mémoire.

En outre, des projections de films ont été organisées dans des espaces ouverts, surtout que le festival a coïncidé avec la saison estivale, notamment au jardin méditerranéen d'Oran, à Mascara et à Mostaganem où le public a suivi des films dont "Ben Badis" de Bassil Khatib.

La cérémonie d'ouverture de ce festival a été mise à profit pour honorer plusieurs personnalités du cinéma arabe dont l'acteur Hassan El Hassani plus connu sous l'appellation de "Boubagra".

R. C.

Plus de 3.500 piqures de scorpions recensées depuis le début de l'année

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a recensé depuis janvier jusqu'au 9 juillet 2017 plus de 3.500 piqures de scorpions dans les wilayas des Hauts Plateaux et du Sud ayant causé le décès de 15 personnes, a-t-on appris auprès de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère.

La wilaya de Tamanrasset occupe la première place avec 460 cas, suivie de Biskra (près de 400), Djelfa (271 cas), Tiaret (260) et Bechar (206), selon la même source, soulignant que 56% de ces piqures avaient été enregistrées au niveau des domiciles notamment dans la literie et les chaussures.

Selon docteur Mohamed Lamine Saidani, expert à la commission nationale de lutte contre les piqures de scorpions, le plus grand nombre de piqures de scorpions a été enregistré durant les mois de juin et de juillet, mais en raison des changements climatiques, le ministère avait enregistré quelques cas en début d'année, avant la survenue de la canicule et la reproduction de cet animal, soit 15 décès dont 6 à Adrar recensés jusqu'à présent.

En vue de protéger les citoyens de ces régions des piqures de scorpions, l'expert a insisté sur l'impératif "de mettre les poubelles et les amas de pierres loin des domiciles, outre la garantie de l'éclairage public. Egalement chef de laboratoire à l'institut Pasteur d'Alger, l'expert a affirmé que les habitants de certains quartiers où prolifèrent les scorpions étaient inconscients du danger de l'amoncellement des ordures et des pierres devant leurs domiciles, qui les expose aux piqures de scorpions, parfois mortelles. Les scorpions vivent dans toutes les régions du pays mais sont plus dangereux et plus toxiques dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, a-t-il précisé, appelant à la sensibilisation des citoyens de ces régions notamment lors de la période de reproduction des scorpions, car un scorpion peut engendré près de 120 pullus (petits), d'où l'importance de l'hygiène près des domiciles et sur les routes, outre la garantie de l'éclairage public. Parmi les régions les plus exposées aux piqures de scorpions, l'expert a cité les wilayas de M'sila, Naâma, Bechar, Tiaret et Khenchela, classant les wilayas de Tamanrasset, Adrar, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et



Illizi parmi les wilayas "les plus exposés à ce danger". En dépit des campagnes menées par l'institut Pasteur depuis avril et mai derniers dans le cadre du Programme national de prévention contre les piqures de scorpions, le spécialiste a indiqué que les efforts déployés par le ministère, l'institut, la Protection civile, les mosquées et certains médias étaient "insuffisants", soulignant la nécessité d'impliquer les ministères de l'Intérieur, à travers les collectivités locales, l'Agriculture et l'Habitat outre le citoyen en tant que premier concerné par les piqures de scorpions. Il a par ailleurs déploré les comportements de certains citoyens attachés à certaines traditions et croyances, préférant l'utilisation de plantes et herbes "inefficaces" pour soigner les piqures de scorpions au lieu de se rendre aux urgences médicales, ce qui provoque, a-t-il ajouté, le décès de la personne envenimée. Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'assister la personne atteinte durant les deux premières heures suivant la piqure de scorpion afin d'éviter la propagation du venin dans le corps qui peut engendrer une paralysie du cerveau puis le décès. S'agissant des antidotes sérums (antiscorpioniques) produits par l'institut Pasteur, estimés à 70.000 doses, l'intervenant a indiqué que cette quantité était amplement suffisante et couvrait toutes les régions, ajoutant que certaines régions bénéficiaient de quantités supérieures à la demande.

Il a précisé à ce propos que l'institut Pasteur produisait cette quantité à partir de scorpions capturés par des citoyens des wilayas qui connaissent une présence accrue de scorpions, notamment El Oued et Biskra, faisant remarquer que l'institut offrait 85 DA par scorpion.

Le spécialiste a fait savoir que les moyens de l'institut étaient "très limités", ajoutant que l'institut achetait la quantité nécessaire selon la demande, mettant l'accent sur l'importance que les collectivités locales encouragent les opérations de collecte de scorpions par les associations et les citoyens en vue de réduire la multiplication de cet animal et, par conséquent, le taux d'exposition aux piqures de scorpion.

Don de sang : plus de 3.900 poches collectées dans les rangs de la Police en juillet

QUELQUE 3.905 POCHES ont été collectées dans les rangs de la Police durant le mois de juillet, dans le cadre de la campagne de collecte de sang, lancée dans les rangs de la police à l'hôpital central de la Sûreté nationale (Les Glycines), indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette campagne de collecte de sang "a permis la collecte de près de 3.905 poches de sang durant ce mois de juillet 2017, afin de renforcer l'action humanitaire et de proximité et aider les patients qui ont grandement besoin de cette substance vitale", précise le communiqué. Menée à l'occasion de célébration de la Journée mondiale de don de sang, et en présence de l'agence nationale du sang et la fédération algérienne des donneurs de sang, la campagne a été marquée par "une forte affluence des éléments de la Police nationale en enregistrant la participation de plus de 5.948 fonctionnaires de Police volontaires des 48 Sûretés de wilayas", relève la même source. "Cette initiative humanitaire se veut une tradition visant à ancrer l'action humanitaire et solidaire dans les rangs des éléments de la Sûreté nationale et à renforcer l'action de proximité entre la police et les différentes catégories de la société pour sauver des vies humaines, notamment les victimes des accidents de la route", souligne le communiqué.



RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose du 4 au 7 octobre à Alger

La Société Algérienne de l'Echinococcose Hydatique (SAEH) que préside le Pr Karima Achour organise le 27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose (WAE), à Alger du 4 au 7 octobre 2017.

D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'OMS et de la FAO seront présents a cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.

Les thèmes de ces journées porteront sur la Prise en charge de l'échinococcose Hydatique humaine et animale. Et les Soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, Fibrose, Cancer du poumon.

15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 - Blida - Algérie

Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 - Taghit - Algérie

14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 - Constantine - Algérie

6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 - Constantine - Algérie



Le Jeune Indépendant du 01/08/2017 / ANEP GR

ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE

13 boxeurs constantinois de la catégorie minimes qualifiés

TREIZE (13) boxeurs constantinois minimes, de chaque catégorie de poids, se sont qualifiés lundi soir au championnat national de boxe durant le tour éliminatoire de wilaya organisé dans la commune d'El Khroub. Issus de 17 associations locales de boxe, quelque 60 boxeurs de cette catégorie ont participé à ce tour final et ont tenté de défendre leurs chances pour participer au championnat national de boxe qui débutera le 3 août courant à Annaba. Cette phase de qualification au championnat national de boxe a été précédée par un tour qualificatif organisé le 4 juillet passé dans un espace ouvert sur un ring en plein air, au chef lieu de la wilaya, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, ont rappelé les organisateurs de cet évènement. Organisée par la ligue de wilaya de boxe et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) en collaboration avec l'Office sport, culture, loisir et tourisme (OSCULT), cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme de la saison estivale visant ''à animer des activités sportives au profit des jeunes et à promouvoir le tourisme de proximité'', a indiqué le directeur de la DJS par intérim, Houam Abdelkarim. Le tour éliminatoire de boxe, organisé en plein air, à la place des martyrs de la commune d'El Khroub, sur un ring aménagé à l'occasion, a drainé un public record qui a longuement encouragé les jeunes boxeurs, au cours des 30 matchs disputés. 'Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce rendez-vous sportif'', a indiqué la directrice de l'OSCULT, Soraya Sbiri, qui a révélé que la commune d'El Khroub disposait d'un riche programme D'animation estivale pour les jeunes.

MONDIAUX 2017

Forfait du Kényan David Rudisha sur 800 mètres



DAVID Rudisha, double champion du monde et double champion olympique du 800 m, a annoncé lundi son forfait pour les Mondiaux 2017 à Londres (4-13 août), en raison d'une blessure à un quadriceps. Je suis triste et déçu d'annoncer mon forfait pour les Mondiaux 2017 en raison d'une élongation à un quadriceps", a déclaré le Kényan, âgé de 28 ans, sur son compte Twitter. Sacré champion du monde en 2011 à Daegu (Corée du Sud) et en 2015 à Pékin, Rudisha avait déjà manqué les Mondiaux 2013 à Moscou en raison d'une blessure à un genou, qui l'avait également diminué en 2014. C'est à Londres, aux JO 2012, que le Kényan avait véritablement écrit sa légende en prenant la course à son compte pour améliorer son record du monde (1:40.91). Il a conservé ce titre olympique en 2016 à Rio. Pour sa rentrée sur 800 m en mai 2017 à Shanghai, lors de la 2e étape de la Ligue de diamant, Rudisha s'était contenté de la 4e place dans le temps très moyen de 1'45"36. En son absence, le Kenya sera représenté sur 800 m par Emmanuel Korir, détenteur de la meilleure performance mondiale de l'année (1'43"10), Kipyegon Bett et Ferguson Rotich.

JEUNESSE/ACTIVITÉS

El Hadi Ould ALI salue les efforts des gestionnaires des centres de vacances en matière de prise en charge des jeunes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a salué, lundi soir à Oran, les efforts des gestionnaires locaux des centres de vacances en matière de prise en charge des jeunes, au terme de sa visite de travail effectuée au niveau de la wilaya.

Je suis satisfait du fonctionnement et de la prise en charge des centres de vacances des jeunes ainsi que de l'exécution du programme d'animation", a déclaré le ministre lors d'un point de presse à l'Institut supérieur de formation des cadres de la jeunesse et des sports d'Aïn El Turck (Oran), louant les efforts des gestionnaires locaux et de l'encadrement de la direction de la jeunesse et des sports dans l'exécution du programme tracé pour la saison estivale au profit des enfants scolarisés du Sud et des Hauts plateaux et des enfants palestiniens et sahraouis. Il s'agit d'un riche programme estival, réparti sur plusieurs sites sportifs et de jeunesse, au profit des jeunes et qui servira de base à D'autres manifestations futures dont le village méditerranéen en cours de réalisation, en prévision Jeux méditerranéens (JM 2021), a fait observer M. El Hadi Ould Ali qui a félicité, au passage, l'engagement sans faille des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en terme de prise en charge des opérations de mise à niveau d'un nombre d'installations sportives, à savoir la piscine du jardin public d'Oran, du Palais des sports, du lac d'Oum Ghellaz, de la réhabilitation du centre hippique Antar Ibn Cheddad", du Club de Tennis, ainsi que d'autres opérations D'aménagement au niveau du village méditerranéen et olympique. A une question des journalistes relative aux installations du village méditerranéen, le ministre a confirmé la visite prochaine à Oran de cadres techniques de son département ministériel, de membres du Comité olympique algérien (COA) pour valider lÆétude de la fiche technique concernant le modèle des chambres devant abriter les athlètes et leur assurer un niveau de confort selon les standards internationaux, en prévision des futurs Jeux méditerranéens de 2021. Le ministre a entamé sa visite dans l'après-midi à Oran, où il posé la première pierre



d'une piscine de proximité au quartier "Akid Lotfi" à l'Est de la ville, avant de se rendre à Arzew où il a inauguré une maison de Jeunes, baptisée au nom de "Mohamed Lakhdar Essaihi à haï El Guetna, qui renferme plusieurs locaux dédiés à l'animation sportive, à la lecture, à la musique, aux arts plastiques et autres activés ludiques. M. Ould Ali a également visité, à Aïn El Turck, un camp de vacances qui accueille quelque 60 jeunes sahraouis des deux sexes et 16 de leurs accompagnateurs pour un séjour de 30 jours. Le programme des activités de ce camp comprend un volet intramuros et extramuros avec, en prime, des visites touristiques dans plusieurs endroits de la wilaya d'Oran. Le ministre, qui était accompagné du wali d'Oran et du président d'APW, s'est rendu également au niveau du stade de l'association sportive "La radieuse" pour assister à un match de football ayant réuni les anciens de l'équipe nationale et honorer des athlètes.

MONDIAUX-2017/ATHLÉTISME

2038 athlètes dont huit Algériens attendus à Londres

DEUX-MILLE-TRENTE-HUIT (2038) athlètes représentant 205 fédérations nationales dont l'Algérie avec huit sportifs, se sont inscrits pour prendre part aux 16ès Championnats du monde d'athlétisme, prévus du 4 au 13 août au stade olympique de Londres, rapporte le site de la compétition. Abrité pour la première fois par le Royaume-Uni, cet événement sportif d'athlétisme organisé depuis 1983 par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), comptera à son programme 48 épreuves (24 féminines et autant chez les hommes), avec l'ajout du 50 km marche féminin qui se disputera, pour la première fois, en compétition internationale et se déroulera en même temps que l'épreuve masculine", a indiqué l'IAAF. Toujours suspendue des compétitions internationales, la Russie ne pourra pas présenter ses athlètes lors de ces Mondiaux qui, néanmoins, verront la participation de 12 sportifs en tant qu'"athlètes neutres autorisés" qui émanent d'un long processus prouvant qu'ils n'ont eu aucun contact avec le dopage "institutionnel d'Etat" dans leur pays. Parmi les moments forts attendus de cette 16é édition, l'apparition pour la dernière fois sur la piste d'Usain Bolt qui prendra part à l'ultime grande compétition internationale en s'alignant sur le 100m et le relais 4x100m. Le Jamaïcain ne défendra pas, par contre, son titre sur le 200m dont il est détenteur depuis 2009.

Ce sera aussi la dernière sur piste pour le Britannique Mohamed Farah qui poursuivra, néanmoins, sa carrière en tant qu'athlète dans les épreuves sur route, avec comme premier objectif d'"être présent au marathon des jeux Olympiques de Tokyo en 2020". Les épreuves sur route auront comme objectif, pour les organisateurs, d'atteindre le record de présence des spectateurs, à l'image de l'épreuve olympique sur route de cyclisme d'il y a cinq à Londres et qui fut suivie par presque deux millions de spectateurs, dans ce qui a été appelé, ce jour-là, "le grand pique-nique de l'histoire du sport". Selon les organisateurs, les parcours des épreuves sur route des Mondiaux d'athlétisme ont été étudiés pour attirer le plus de public. Les marathons qui ne suivront pas le parcours classique du marathon de Londres printanier, partent et arrivent au Tower Bridge, après quatre boucles de 10 km. Tandis que la marche sera une sarabande sur le Mall, entre Buckingham Palace et l'Arche de l'Amirauté, avec la remise des médailles devant le spectacle de la relève de la garde. Les 660.000 billets d'entrée au stade olympique "ont été presque épuisés", affirment les organisateurs, ce qui prédit déjà "un succès indéniable" à l'événement avant même qu'il ne commence.

LIGUE 1/MERCATO

Record de transferts pour le NAHD, l'USB et le DRBT, le PAC opte pour la stabilité

La période du mercato d'été de la Ligue 1 Mobilis de football, clôturée dans la nuit de lundi à mardi à minuit avec plus de 150 transferts effectués, a permis à des clubs de réaliser une véritable purge, alors que d`autres ont opté pour la stabilité, à 24 jours du coup d`envoi de la compétition.



En dépit des difficultés financières énormes auxquelles sont confrontées les formations de l`élite, certaines se sont montrées très actives sur le marché des transferts, déboursant des sommes faramineuses. Le nombre des transactions effectuées dans ce sens a confirmé l`instabilité qui marque les clubs algériens depuis plusieurs saisons, selon les observateurs. La palme d`or revient au NA Husseïn-Dey, à l'US Biskra, au DRB Tadjenanet et à l'USM El-Harrach, dont les effectifs ont connu un véritable remue-ménage. Le Nasria, Biskra et le Difaâ se sont "distingués" avec pas moins de 16 nouvelles recrues pour chaque équipe, l'USMH suit derrière avec 14 arrivées. Parallèlement au nombre élevé de joueurs engagés, le NAHD s'est passé des services de 14 éléments, ce qui explique la nouvelle stratégie "radicale" de la direction des "Sang et Or". L'Olympique Médéa, la JS Saoura et l'USM Bel-Abbès suivent de près avec 9 joueurs recrutés pour chacune de ces formations. L`ES Sétif, tenante du titre et considérée comme l`un des plus gros budgets de la Ligue 1, est restée fidèle à ses traditions durant chaque été avec pas moins de 8 joueurs recrutés. L'Entente, qui va retrouver la Ligue des champions d'Afrique dès la saison prochaine, n'a pas fait de "folies" en matière de recrutement avec des noms plus ou moins connus sur la scène nationale à l'image de Youcef Chibane (ex-DRBT) ou encore Chamseddine Nessakh (ex-MC Oran). Un été très calme à l'USM Alger La JS Kabylie, le CS Constantine et le MC Oran ont décidé à leur tour de faire le grand ménage en recrutant 8 nouveaux joueurs chacun. Le MC Alger, vice-champion d`Algérie, a engagé 6 joueurs pour en libérer quatre seulement, avec en ligne de mire la double confrontation face aux Tunisiens du Club Africain en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine en septembre prochain. Le "Doyen" peut se targuer d'avoir réussi l'un des bons coups de ce marché estival en engageant les services du milieu international A' Sofiane Bendebka pour trois saisons, en provenance du NAHD. Son voisin de l'USMA, 3e lors du précédent exercice, reste sans doute le club le plus stable de la Ligue 1 au cours de ces dernières saisons. Pour ce mercato estival, sa direction a recruté cinq éléments seulement, dont le dernier en date, le milieu défensif malien Somaïla Sidibé (ex-MO Béjaïa), lundi. L'USMA a opté pour la stabilité en gardant notamment l`ossature de son effectif. Elle a aussi libéré cinq éléments et prêté pour une saison le trio Abderrahmane Hamra, Kaddour Chérif et Mustapha Bengrina. Le nouveau promu en Ligue 1, le Paradou AC, réputé pour son Académie de formation, a également connu un été calme, engageant deux éléments seulement dont le défenseur malien Mohamed Sangaré, prêté une saison par l'Académie JMG de Bamako, alors que l'attaquant Abdallah Douadji est de retour à la maison après trois expériences sous les maillots du RC Arbaâ, de l'ES Sétif et du NA Husseïn-Dey. La politique de formation prônée par la direction du club lui a permis, en effet, une ''autosuffisance" en termes de joueurs grâce notamment à son Académie JMG (Jean-Marc Guillou) qui boucle sa dixième année d'existence. Mieux, les dirigeants du PAC se retrouvent parfois contraints de prêter plusieurs de leurs joueurs à d'autres clubs. Pour la saison à venir par exemple, ils seront trois éléments issus de l'Académie du PAC à porter les couleurs de formations de l'élite à titre de prêt, à savoir Mansouri et Moueden (MC Alger) et Benguit (USM Alger). Le PAC peut se vanter d'être le seul club algérien à avoir transféré cet été un joueur du cru à l'étranger, en l'occurrence le défenseur international Youcef Attal, prêté pour une saison à Courtrai (Div. 1 belge).

JS KABYLIE

L'entraîneur italien Enrico Fabbro donne son accord de principe

LE TECHNICIEN italien Enrico Fabbro a donné son accord de principe pour diriger la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement du duo Mourad Rahmouni-Faouzi Moussouni, limogé, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club du Djurdjura. Fabbro (58 ans) est attendu jeudi prochain à Gammarth (Tunisie) où les "Canaris" seront en stage jusqu'au 17 août, pour finaliser son contrat, précise la même source. Le technicien italien avait déjà dirigé la JSK lors de la saison 2012-2013 avant d'être limogé au bout de 5 mois de collaboration. Fabbro s'est fait un nom en Algérie avec le MC Alger entre 2006 et 2008, remportant la Coupe d'Algérie en 2007 et la Supercoupe d'Algérie la même année. La JSK, réputée jadis par sa stabilité, notamment sur le plan technique, ce qui lui a permis sous la houlette des entraîneurs Mahieddine Khalef et du Polonais Stefan Zywotko, de rafler plusieurs titres lors de la décennie 1980, a changé complètement d'attitude depuis plusieurs années. Le président Mohand Chérif Hannachi est en train même de battre un triste record en matière d'entraîneurs engagés, puisque le changement de coach est devenu monnaie courante sous sa présidence. La JSK a effectué un premier stage de 12 jours à Tikjda consacré essentiellement à l'aspect physique, sous la conduite de l'ancien staff technique. En Tunisie, les coéquipiers de la nouvelle recrue, l'attaquant camerounais Steve Ekedi, disputeront quatre matchs amicaux.

DEUX RECRUES POUR LE PARADOU AC

PAS VRAIMENT le club le plus actif sur le plan des transferts, loin s'en faut, le Paradou AC, hormis le retour de prêt de Djelloul-Daouadji, n'avait jusque-là pas enregistré de recrue estivale. C'est désormais chose faite.Le club algérois a enregistré l'arrivée du milieu axial international malien U-20 Mohamed Sangaré. Âgé de bientôt 19 ans (il les aura le 4 août prochain), le joueur formé à l'Acamédie JMG du Mali, évoluait la saison dernière à l'AS Real Bamako en 1ère division malienne. Il est prêté pour une année par la JMG Mali. Dans le même temps, le PAC a acquis les services du jeune gardien Mohamed Nageb, qui arrive en provenance du NRBR Reghaia. Il s'est engagé pour deux saisons avec le club promu dans l'élite.

SIDIBÉ FINALEMENT USMISTE



ANNONCÉ a l'USMA Alger a la fin du mois de juin .Soumaila Sidibé libre .avait vu le MC Alger entrer dans la course qui a négocié directement avec le M O Béjaia Le milieu axial malien, qui avait donné sa parole à l'USM Alger, a refusé toutes les offres et c'est l'USM Alger qui a finalement racheté son contrat. Le club a officialisé la nouvelle aujourd'hui sur son site internet.

BOUDEBOUZ SE RAPPROCHE DU BETIS SÉVILLE POUR 8,5 MILLIONS D'EUROS



LE MILIEU de terrain international algérien de Montpellier (Ligue 1 française de football) Ryad Boudebouz pourrait s'engager dans les prochains jours avec le Betis Séville (Liga espagnole) sur la base d'un transfert estimé à 8,5 millions d'euros, rapporte mardi le quotidien sportif L'Equipe. Le club de l'Hérault a réclamé au début 15 millions, mais "s'est fait une raison et a revu considérablement ses exigences à la baisse", précise la même source. Le milieu de terrain offensif algérien est encore lié pour deux saisons avec Montpellier mais dispose d'un bon de sortie après son excellente saison 2016-2017 (11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1.

ENGAGÉ POUR PHOTOGRAPHIER UNE DEMANDE EN MARIAGE, IL SE TROMPE DE COUPLE



JACOB PETERS est un photographe professionnel spécialisé dans les mariages. Mais dans sa carrière, il n'avait jamais été au centre d'une histoire pareille. Engagé pour immortaliser une demande en mariage, il a finalement pris en photo le mauvais couple suite à un étrange concours de circonstances.

Le futur marié avait demandé à Jacob Peters de se rendre au Whitaker Point, un rocher populaire de la forêt d'Ozark, en Arkansas, pour photographier sa demande. Le photographe a donc mis son réveil à 2h30 du matin pour une randonnée nocturne de près de 2h15 dans l'obscurité, avec 13 kg de matériel sur le dos.

Vers 6h du matin, il arrive enfin au point de rendez-vous. Et après quelques minutes, il voit un couple arriver sur la fameuse falaise. Tout se passe comme prévu: l'homme met un genou à terre et Jacob "mitraille" pour obtenir les meilleures photos. "Ils arrivent en haut du rocher. Ils se posent quelques minutes puis, le grand moment arrive. Il sort la bague et s'agenouille derrière elle. Elle se retourne et se met à pleurer, puis l'enlace, il est évident que tout s'est bien passé et qu'elle a dit oui", décrit-il sur Facebook, des propos traduits par Konbini. "Ensuite, je reste encore une bonne quinzaine de minutes et prends d'autres photos. Puis, ils s'assoient pour contempler le lever de soleil et je me dis que mon boulot est accompli, que je peux tout remballer et partir". Jacob range son matériel et rentre chez lui, où il s'écroulera dans son lit, épuisé. Il prend toutefois le temps d'envoyer un SMS au marié juste avant de s'endormir. "Félicitations! Les photos sont magnifiques", écrit-il.

QUAND UN CHAR ROMAIN DÉFIE UNE FERRARI DE 600 CHEVAUX

Un char romain tiré par deux pur-sang a tenu la dragée haute à un bolide de plus de 600 chevaux, perdant jeudi pour une poignée de secondes une course dans le décors du dernier "Ben-Hur".









CE DÉFI insolite a été organisé dans les environs de Rome, dans l'arène de sable ovale où a été tourné le remake du célèbre péplum, sorti en 2016.

Les deux chevaux ayant quand même besoin d'un coup de pouce et les organisateurs avaient semé d'embûches le parcours du bolide, une Ferrari rutilante: obligation de prendre la trajectoire extérieure plus longue, supplément de sable sur son parcours... et même un demi-tour à faire en plus.

Le sable a rendu la piste particulièrement glissante pour le bolide et pénétré dans le circuit des freins: "Dès le premier tour, je n'avais déjà plus de freins", a expliqué le pilote, Fabio Barone, 44 ans.

Pour le conducteur du char déguisé en Romain, c'est surtout le premier virage qui a posé problème: "Quand les chevaux le voient, ils pensent qu'ils vont pouvoir rentrer chez eux, et ne veulent plus tourner".

Une simple conversation avec un inconnu a changé la vie de cette caissière



"Ma définition de la gentillesse a évolué." **En mars** dernier, alors qu'il se rendait au drive-in d'un fast-food Popeyes à Kansas City (Missouri), Don Carter est tombé sur une caissière sympathique au moment de passer sa commande, Shajuana Mays, qui lui a confié son envie de devenir infirmière. Mais la jeune femme n'avait pas les moyens de payer ses études, lit-on sur le site d'USA Today.

Ancien policier, Don n'a écouté que son coeur. Il s'est demandé: "Et si je lui payais son école?" Avec l'aide de plusieurs amis, il a lancé une cagnotte sur le web et en une semaine à peine, il a récolté plus de 15.000 dollars, une belle somme qui peut largement couvrir les frais de Shajuana. Pour annoncer l'heureuse nouvelle à la jeune caissière, Don et ses amis l'ont surprise à son lieu de travail. En larmes, Shajuana a remercié son ange gardien. "Ma définition de la gentillesse a évolué", confie Don. "Il ne suffit pas d'être gentil avec quelqu'un. C'est aussi pouvoir ralentir et se poser pour reconnaître les gens qui nous entourent et réaliser qu'ils sont simplement comme nous."

BECKHAM MOQUÉ POUR SON PREMIER RÔLE AU CINÉMA



"Le Roi Arthur: la légende d'Excalibur" est sorti ce mercredi dans toutes les salles belges mais le dernier film de Guy Ritchie n'est guère épargné par la critique. Et l'apparition "exceptionnelle" de David Beckam ne risque pas d'arranger les choses...

Si la légende du foot anglais a déjà figuré au casting de quelques films, dont la série "Goal", il s'agissait surtout, jusqu'ici, d'incarner sa propre personne. Dans "Le Roi Arthur: la légende d'Excalibur", dernier long métrage de Guy Ritchie ("Snatch"), l'ex-star du ballon rond interprète en revanche un vrai rôle de composition dans la peau d'un chevalier médiéval.

Mais, aux côtés de Jude Law, Charles Hunnam et Eric Bana, sa brève et anecdotique prestation est déjà moquée, pour ne pas dire littéralement dézinguée, par une Toile décidément impitoyable. Chacun se fera son avis à la vision de cet extrait...

Le saviez-vous

GENGIS KHAN A TUÉ 11% DE LA POPULATION MONDIALE !



Entre **1206** et sa mort en **1227**, l'empereur mongol Gengis Khan a conquis près de 33 millions de kilomètres carrés de territoire, plus que n'importe quel autre empereur. Un parcours impitoyable à travers l'Asie et l'Europe qui a engendré le plus vaste empire continu de l'histoire mais aussi des millions de morts.

Bien qu'il soit impossible de savoir avec certitude combien de personnes ont péri au cours des conquêtes mongoles, de nombreux historiens ont estimé qu'il y a eu 40 millions de morts. Dans l'ensemble, les attaques des Mongols ont réduit de 11% la population mondiale à cette époque-là.

Il y a cinq ans, une tout autre ambiance pour la passation de pouvoir

DIMANCHE, Emmanuel Macron est officiellement devenu le 8e président de la Ve République française. Comme le veut la tradition, il a fait son entrée au Palais de l'Elysée où l'attendait son prédécesseur, François Hollande, pour la cérémonie de la passation de pouvoir.

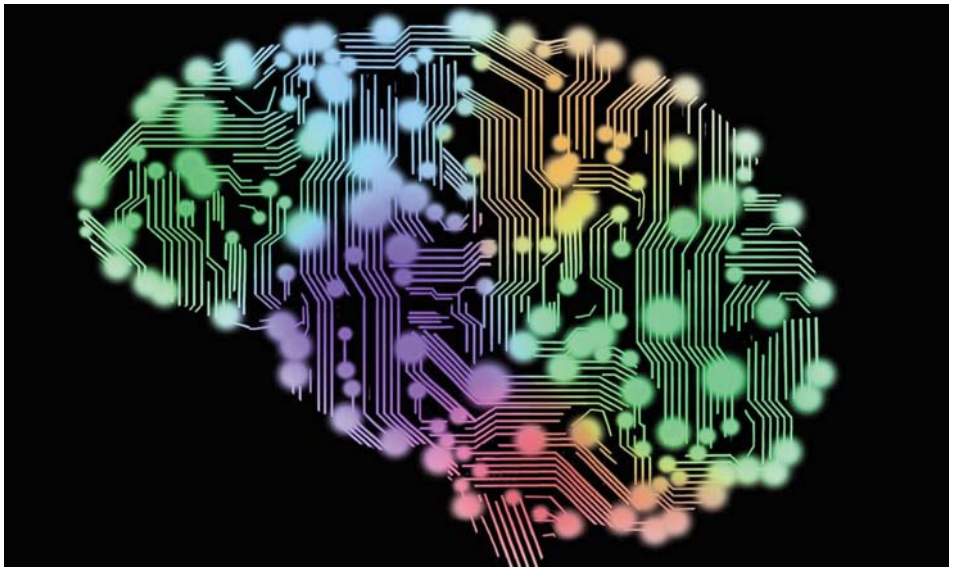
Si Macron et Hollande ont pu avoir des désaccords par le passé, les deux hommes politiques ont échangé sur le tapis rouge des poignées de main chaleureuses et des sourires amicaux. Une ambiance très différente de l'investiture en 2012, lorsque François Hollande était accueilli (froidement) par Nicolas Sarkozy.

À l'époque, le nouveau locataire de l'Elysée avait commis l'impair de ne pas raccompagner l'ancien Président jusqu'à sa voiture avant de tourner rapidement le dos. "Je pense que la courtoisie républicaine fait partie des valeurs qui sont importantes", avait regretté Sarkozy, vexé, des années plus tard.



Avec Neuralink, Elon Musk veut relier nos cerveaux à des machines

Elon Musk, le patron de Tesla et SpaceX, vient de lancer une nouvelle entreprise baptisée Neuralink. Son ambition : créer une interface neuronale qui puisse, dans un premier temps, soigner des maladies telles que l'épilepsie et qui, à terme, permettrait au cerveau de communiquer directement avec un ordinateur afin de décupler nos performances intellectuelles.



Après l'espace (SpaceX), les voitures électriques (Tesla) et le train subsonique (Hyperloop), Elon Musk veut maintenant s'intéresser au cerveau. Comme le rapporte le Wall Street Journal, le très prolifique entrepreneur a créé l'été dernier une nouvelle entreprise baptisée Neuralink dont le but est de parvenir à fusionner le cerveau humain avec les ordinateurs.

Ce projet n'a pas encore fait l'objet d'une annonce officielle, mais Elon Musk en avait déjà dessiné les contours lors d'un entretien avec des journalistes du site Recode.

Il évoque la création d'une « troisième couche numérique » qui viendrait compléter le système limbique et le cortex et fonctionnerait en symbiose avec notre cerveau. Cette couche, qui serait superposée au cortex, est ce qu'il appelle le « neural lace » (terme popularisé par l'auteur de science-fiction Ian M. Banks), une interface cérébrale directe qui prendrait la forme d'un maillage très fin, une sorte de dentelle reliée au système vasculaire cérébral qui alimente les neurones.Le cerveau en prise directe avec les ordinateurs

Pour Elon Musk, nous sommes déjà des cyborgs dans le sens où une partie de nous-même est projetée sous forme numérique via l'informatique, les terminaux mobiles et l'Internet, qui nous confèrent des superpouvoirs. Selon lui, la limite de cette interaction Homme-machine se situe au niveau de l'interface entrée-sortie, c'est-à-dire notre capacité à recevoir et émettre des volumes d'informations à grande vitesse. La surcouche numérique dont parle Elon Musk serait là pour faire sauter ce goulot d'étranglement et mettre l'humain en prise directe avec la machine.

Partant de là, une telle interface neuronale nous aiderait, par exemple, à ne pas nous laisser dépasser par le développement de l'intelligence artificielle en augmentant nos capacités intellectuelles à volonté. Cela nous offrirait aussi la possibilité de sauvegarder notre mémoire et nos pensées. Cette vision qui s'inscrit dans le courant transhumaniste n'est pas sans rappeler celle des dirigeants de Google.

L'idée d'Elon Musk s'inscrit dans une approche à long terme du développement d'une telle technologie ; celle-ci supposera de grands progrès dans notre connaissance du cerveau, qui demeure encore très partielle. En attendant, Neuralink aura pour mission de développer une interface neuronale à but médical, susceptible d'aider les personnes souffrant d'épilepsie ou de dépression.

Facebook fait la chasse aux faux comptes et en supprime 30.000 en France

Le roi des réseaux sociaux annonce avoir mis en place de nouvelle mesures pour lutter contre ce fléau, notamment à l'approche des élections présidentielles.

Facebook cherche à s'offrir une nouvelle virginité. Accusé de laxisme face aux fake news qui ont notamment pesé sur l'élection présidentielle américaine, le géant a décidé de prendre des mesures. Outre un nouvel outil de fast-checking qui permet en théorie de mieux repérer ces fausses informations (mais pas de les supprimer), Facebook s'attaque aujourd'hui aux faux comptes qui pullulent en son sein.Les faux comptes et Facebook, c'est une vieille histoire.

Au départ, il s'agissait plus d'arnaques visant à tromper des membres mais ces faux comptes ont aujourd'hui un caractère politique ou de propagande. A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle française, Facebook



entend faire le ménage. Il annonce avoir mis en place des mesures qui ont débouché sur la suppression de 30.000 de ces faux comptes en France. "Garantir l'authenticité de l'information au sein de notre plateforme est un challenge constant? Nous étions déjà capables d'empêcher à des bots de créer des comptes fictifs ou de bloquer des activités suspectes grâce à nos systèmes de sécurité qui tournent en arrière-plan. Nous avons fait des progrès supplémentaires et allons vous les expliquer aujourd'hui", explique Shabnam Shaik, responsable technique chez Facebook."Désormais, nous sommes capables de détecter des faux comptes de façon plus efficace. Nous n'évaluons plus le contenu lui-même, mais nous basons sur des modèles comportementaux pour détecter plus facilement ces faux comptes. Par exemple, nos systèmes peuvent détecter le partage répété du même contenu, ou encore une augmentation des messages envoyés".

Et de poursuivre : "En France par exemple, ces améliorations nous ont permis de supprimer 30.000 faux comptes". "En améliorant constamment nos techniques, nous visons également à réduire les incitations financières pour les spammeurs qui dépendent de la distribution pour rentabiliser leurs efforts" conclut Shabnam Shaik.

SWITCH : LA NOUVELLE POULE AUX OEUFS D'OR DE NINTENDO

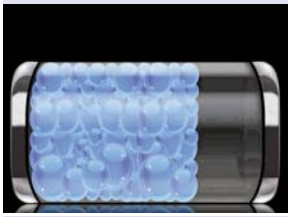
LA FIRME de Kyoto annonce plus de 900.000 exemplaires vendus aux Etats-Unis tandis qu'une estimation porte à 2,4 millions les ventes mondiales.

Nintendo semble bel et bien transformer l'essai avec la Switch, sa nouvelle console de salon hybride. Après l'échec de la Wii U, le géant nippon retrouve donc le chemin du succès mondial et même des records. Car les chiffres sont bons, très bons.

La firme de Kyoto a ainsi livré les chiffres officiels de ventes aux Etats-Unis : la Switch a trouvé 906.000 clients, un record historique annonce le père de Mario. Un chiffre d'autant plus bon que le lancement a eu lieu en mars.

Au niveau mondial, la maison de Kyoto n'a pas encore communiqué mais selon les estimations de Superdata, ce sont 2,4 millions d'unités qui ont été écoulées en seulement un mois. Nintendo se contente de préciser : "Les livraisons n'ont pas encore été en mesure de suivre cette forte demande […] les consoles Switch sont expédiées en permanence." Rappelons qu'initialement Nintendo visait 2 millions d'unités vendues en un mois.

UNE BATTERIE LIQUIDE QUI POURRAIT REFROIDIR VOTRE PROCESSEUR TOUT EN L'ALIMENTANT



UNE ÉQUIPE de chercheurs d'IBM Research et de l'École polytechnique fédérale de Zurich a mis au point une batterie à flux redox miniaturisée qui a le double avantage de pouvoir alimenter un processeur tout en le refroidissant. Une avancée qui pourrait ouvrir la voie à des puces électroniques encore plus performantes, et aussi servir pour des systèmes laser ou des cellules photovoltaïques à stockage intégré.

En informatique, la gestion de la chaleur a une incidence directe sur les performances des processeurs. Une situation on ne peut mieux illustrée par les centres de données (datacenter) où des centaines de serveurs dégagent des quantités importantes de chaleur et nécessitent des dispositifs de refroidissement complexes et onéreux.

Mais il se pourrait qu'un jour ce problème ne soit plus d'actualité. En effet, des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich et d'IBM Research ont mis au point une microbatterie à flux redox qui peut à la fois produire de l'électricité pour alimenter un processeur tout en le refroidissant grâce à ses électrolytes liquides.

Dans leur article scientifique publié par la revue Royal Society of Chemistry, les chercheurs expliquent que leur microbatterie mesure à peine 1,5 millimètre d'épaisseur. Dans les batteries à flux redox, l'électricité est produite par une réaction électrochimique. Deux électrolytes liquides sont chargés avec des ions métalliques qui traversent deux électrodes prises dans un feutre poreux. Ces dernières sont isolées l'une de l'autre par une membrane qui laisse circuler les protons, de sorte qu'elles vont capter le courant et produire l'énergie. L'alimentation des électrolytes est assurée par deux circuits fermés externes qui pompent le liquide dans la batterie.

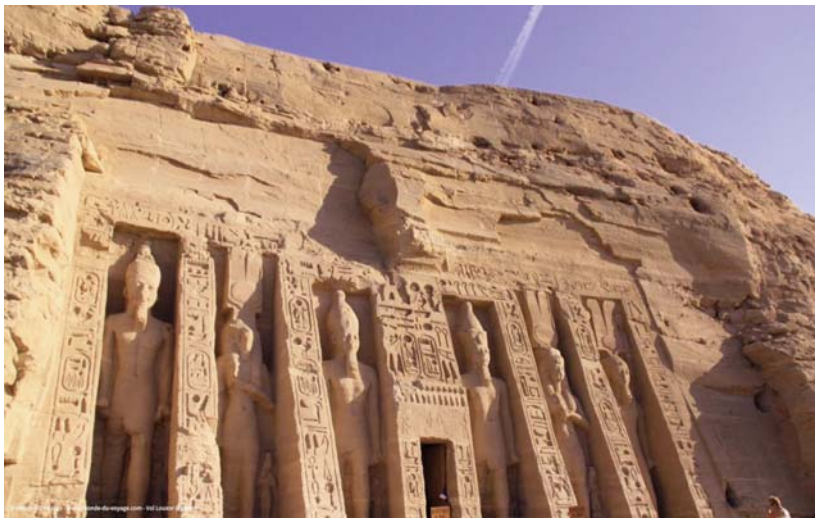
Des archéologues découvrent d'exceptionnels proto-hiéroglyphes gravés sur une falaise en Egypte

Dans la ville d'El Kab en Égypte, un groupe de chercheurs américains a fait une trouvaille tout à fait surprenante : dans les vestiges de cette cité antique, se trouvent des traces témoignant des premières écritures égyptiennes vieilles de plus de 5.000 ans.

C'est une découverte qui en dit long sur l'Histoire des civilisations passées. Une équipe de chercheurs de l'Université de Yale (Etats-Unis), accompagnée d'un groupe du ministère des Antiquités égyptiennes et des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles (Belgique) a fait une somptueuse trouvaille sur la rive droite du Nil. Tout près du village d'Al-Khawi, à 60 kilomètres au sud de la ville égyptienne Louxor, les archéologues se sont trouvés face à d'exceptionnelles falaises recouvertes de "proto-hiéroglyphes" auparavant inconnus. Autrement dit, d'écritures égyptiennes qui auraient précédé les véritables hiéroglyphes que l'on connait, remontant à environ 5.200 ans. On pourrait même qualifier ces gravures rocheuses comme étant "certaines des premières étapes de l'écriture hiéroglyphique", a expliqué dans un communiqué John Coleman Darnell, chercheur à l'Université de Yale et initiateur des recherches menées dans le cadre du Elkab Desert Survey Project. Une symbolique très élaborée En observant de plus près les gravures, les experts ont pu apercevoir une tête de taureau accompagnée d'une sorte de cigogne de grande taille (un jabiru).

Selon Pascal Vernus, directeur de l'École pratique des hautes études (EPHE) et spécialiste interrogé par Sciences et avenir, il s'agirait d'un "hiéroglyphe traduisant la notion égyptienne de ba, la capacité pour un être à se manifester sous différentes formes". D'autres formes ont été clairement distinguées, comme notamment un ibis chauve, un oiseau renvoyant au "akh", un symbole de vie sereine après la mort. Les archéologues ont expliqué que cet arrangement de symboles est relativement commun dans les représentations égyptiennes plus tardives du cycle solaire et du concept de luminosité. "Ces images pourraient exprimer le concept d'autorité royale sur le cosmos ordonné", a relevé Darnell.

En réalité, ce n'est pas la première fois que ce type d'écritures égyptiennes est découvert. Si la trouvaille est si "exceptionnelle", c'est que personne n'en avait encore



mis au jour à une si grande échelle. Chacun de ces "proto-hiéroglyphes" mesure environ un demi mètre et le tableau entier s'étend sur quelque 70 centimètres de hauteur alors que les précédents signes identifiés ne faisaient qu'un à deux centimètres.

Des preuves précieuses "Ce site d'art rupestre nouvellement découvert conserve certains des signes les plus anciens et les plus importants des étapes formatives du script hiéroglyphique et fournit des preuves de la façon dont les anciens Égyptiens ont inventé leur système d'écriture unique", a souligné John Coleman Darnell. Les différents et nombreux signes et symboles identifiés lors des observations de la falaise ont pu aiguiller les chercheurs sur la période de sa conception originale. Ces écritures auraient été inscrites aux alentours de 3.250 avant J.-C. Cela montre clairement qu'avant même l'essor des premiers essais de l'écriture en Égypte, apparue potentiellement aux alentours de 3.100 avant J.-C, la population avait élaboré un système d'écriture poussé doté de divers symboliques.

Jupiter serait la plus vieille planète de notre Système solaire

SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE, Jupiter, la plus grande des planètes de notre Système solaire serait également la plus ancienne. De plus, la géante gazeuse y serait pour beaucoup, dans la formation de ce fameux système… Il y a plus de 4,6 milliards d'années naissait le Système solaire.

La Terre, la planète sur laquelle nous vivons, fait évidemment partie de ce système qui compte aujourd'hui huit planètes : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Si la planète Mars semble concentrer beaucoup l'attention des scientifiques, aujourd'hui c'est à Jupiter que l'on s'intéresse particulièrement. Avec son diamètre d'environ 140.000 kilomètres, Jupiter est la plus grande planète du Système solaire. Mais ce n'est pas le seul record qu'elle détient puisqu'elle serait également l'aînée de notre système.

C'est du moins ce qu'a officiellement démontré une étude, publiée dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences. Une planète difficile à dater Jusqu'ici, la planète Jupiter restait difficile à dater. En effet, on ne dispose d'aucun échantillon de l'immense planète, dont le noyau se trouve recouvert de plusieurs couches très épaisses de gaz. Pour pouvoir déterminer l'âge de la cinquième planète du Système, l'équipe de scientifiques a



donc dû trouver une solution alternative. Pour ce faire, les astrophysiciens du Lawrence Livermore National Laboratory ainsi que de l'Institut für Planetologie de l'Université allemande de Münsterin ont observé et analysé plusieurs météorites et notamment les météorites ferreuses tombées sur Terre.

Plus précisément, ils ont choisi d'étudier leurs "signatures isotopiques" en tungstène et molybdène, autrement dit d'évaluer la concentration des différents versions (ou isotopes) de ces éléments. Après l'analyse des 19 météorites de fer, les chercheurs en ont déduit que ces fameuses météorites se composaient de deux "réservoirs nébuleux" bien différents. À l'origine coexistant, ces deux réservoirs de matériaux se seraient finalement séparés il y a environ 2 à 3 millions d'années et c'est justement Jupiter qui en serait à l'origine. Formée peu après le Système solaire "Jupiter est la planète la plus ancienne du système solaire, et son noyau solide s'est formé bien avant que le gaz de la nébuleuse solaire ne se soit dissipé", ont expliqué les chercheurs. En effet, lors de sa création, le Système solaire n'était alors qu'une nébuleuse entourée d'un disque de poussière et de gaz. C'est à partir de cela que la planète Jupiter est parvenue à se former. En fait, la formation de la géante gazeuse aurait libéré "un espace dans le disque qui aurait empêché les échanges de matériaux entre les deux réservoirs. C'est le mécanisme le plus plausible pour cette séparation", a affirmé Thomas Kruijer, à l'initiative de cette étude. Une séparation qui aurait eu lieu à peine un million d'années après que la formation du système solaire a commencé.

D'après les calculs des scientifiques, Jupiter aurait grandi jusqu'à atteindre 20 masses terrestres en l'espace d'un million d'années.

La planète aurait ensuite connu une croissance plus prolongée jusqu'à atteindre 50 masses terrestres environ trois à quatre millions d'années après la formation de notre système. "A travers sa formation rapide, Jupiter a agi comme une barrière efficace contre le transport interne de matériau dans le disque, ce qui pourrait potentiellement expliquer pourquoi notre système solaire ne présente pas de super-Terres", ces exoplanètes dont la masse est comprise entre celle de la Terre et celle d'une planète géante, ont conclu les chercheurs dans leur étude.

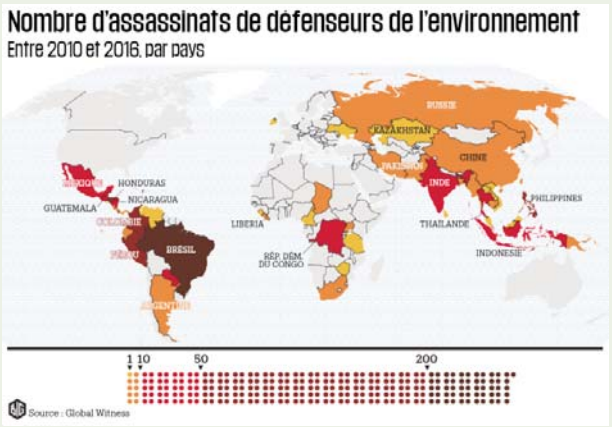
Les défenseurs de l'environnement de plus en plus menacés

Les meurtres de personnes défendant la nature face aux intérêts industriels, notamment miniers ou pétroliers, ont encore augmenté en 2016. L'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est sont les régions les plus dangereuses.

Le 6 juillet, Ademir de Souza Pereira a été tué par balles en pleine rue à Porto Velho, la capitale de l'Etat brésilien du Rondônia. Il était membre de la Ligue des paysans pauvres de cet Etat et s'opposait à l'agro-industrie qui ravage l'Amazonie. Le 30 juin, au Honduras, Bertha Zúñiga Cáceres, la fille de la célèbre écologiste Berta Cáceres, assassinée en mars 2016, a échappé de peu à une attaque avec deux autres membres du Conseil civique des organisations populaires et indigènes du Honduras (COPINH). La jeune femme a repris le flambeau de sa mère, qui luttait contre le méga-projet de barrage d'Agua Zarca, imposé sans aucune concertation au peuple lenca, auquel appartenait Berta Cáceres.

Ces deux événements récents sont loin d'être uniques. Ils illustrent une réalité glaçante et en pleine expansion: les meurtres de défenseurs de l'environnement et des droits fonciers. En 2016, au moins 200 d'entre eux ont été assassinés dans le monde, battant le triste record de 2015 (au moins 185 morts). A ce jour, en 2017, déjà 98 morts sont répertoriés. Et encore, «il s'agit de la pointe émergée de l'iceberg, le chiffre réel est sans doute bien plus élevé» puisque nombre de meurtres ne sont pas signalés, souligne l'ONG britannique Global Witness, qui publie ce jeudi son rapport annuel sur le sujet.

Le nombre de pays touchés par cette violence s'étend: ils étaient 24 en 2016, contre 16 en 2015. Avec 60% des meurtres, l'Amérique latine est la région la plus dangereuse pour ceux qui, souvent, ne se définissent pas comme écologistes: ils veulent simplement défendre leurs terres, leurs forêts ou leurs rivières face à la voracité des compagnies minières et pétrolières (au moins 33 crimes prouvés dans le monde), forestières (23) ou agro-industrielles (23).



FLAMBÉE DE VIOLENCES

Le Brésil domine toujours le macabre classement (49 morts). Le Nicaragua –où un gigantesque projet de canal interocéanique menace d'expulser de leurs terres plus de 120000 indigènes– compte le plus de tués par habitants. Et le Honduras conserve cette sinistre palme sur la décennie écoulée.

La Colombie, elle, est sujette à une flambée de violences (avec un record historique de 37 environnementalistes tués), malgré la signature de l'accord de paix avec les Farc. «Ou peut-être à cause de lui», pointe le rapport. Et d'expliquer cet apparent paradoxe: «Les compagnies extractives et les paramilitaires convoitent les zones auparavant sous contrôle de la guérilla, et les communautés qui souhaitent retourner sur leurs terres sont attaquées.»

Les Philippines restent le pays le plus périlleux d'Asie (28 morts). Tandis qu'en Inde, le nombre de meurtres a triplé, la police réprimant dans le sang des manifestations pacifiques contre des projets miniers, en particulier dans le centre du pays (lire notre entretien avec l'écologiste Vandana Shiva dans Libération du 12 juin).

Au Bangladesh, sept activistes ont été tués, alors qu'aucun ne l'avait été en 2015. Défendre les parcs nationaux est aujourd'hui «plus risqué que jamais». Vingt rangers et gardes-forestiers ont été assassinés en 2016 dans le monde, surtout en Afrique: neuf meurtres de rangers ont été prouvés en république démocratique du Congo, dont les parcs sont en proie aux braconniers, groupes armés et compagnies pétrolières.

L'IMPUNITÉ RÈGNE

Les indigènes dont les terres ancestrales sont briguées et pillées sans leur consentement sont particulièrement vulnérables: ils représentent près de 40% des victimes recensées par l'ONG en 2016.

Les meurtriers sont des tueurs à gages, des agents des services de sécurité privée des entreprises, des groupes paramilitaires, des braconniers, mais aussi des membres de l'armée ou de la police elle-même. Dans la plupart des cas, l'impunité règne. Et si l'assassinat est le moyen le plus dramatique et spectaculaire, toute une série d'autres méthodes sont utilisées pour chercher à réduire au silence les environnementalistes: menaces de mort, arrestations, agressions sexuelles, enlèvements, harcèlement judiciaire… Même dans les pays où le nombre de tués recule, comme le Pérou et l'Indonésie, menaces, harcèlement et criminalisation se poursuivent.

Un peu partout, «de puissants intérêts politiques, industriels et criminels s'associent pour marginaliser les défenseurs de l'environnement et les qualifier d'«anti-développement» ou de «terroristes»», déplore le rapport. Alors que ces derniers «défendent des droits de l'homme internationalement reconnus, comme le droit à un environnement sain, le droit de manifester ou le droit à la vie» et «sont à la pointe de la lutte contre le changement climatique».Et de citer une tendance inquiétante: la criminalisation croissante des activistes, y compris dans des pays comme l'Australie, le Canada ou les Etats-Unis. Dans l'Etat du Dakota du Nord, où les Sioux protestent contre un pipeline, un projet de loi a été rejeté de justesse début 2017. Il prévoyait une protection juridique pour un conducteur qui aurait renversé et tué un manifestant faisant barrage sur la route. Une législation similaire a été approuvée par la chambre des représentants de Caroline du Nord.

EN COLOMBIE, «LA VIOLENCE N'A PAS DISPARU AVEC LES FARC»

Jakeline Romero est membre de l'ONG Force des femmes wayuu.

«La mine de Cerrejón, dans le nord de la Colombie, s'étend sur 70 000 hectares. C'est la plus grande mine du pays et l'une des plus grandes mines de charbon à ciel ouvert du monde. Elle appartient à BHP Billiton, Anglo American et Glencore. Depuis trente ans, son exploitation a des impacts effroyables. L'eau est polluée et se raréfie. Les enfants sont malades.

Des communautés entières sont forcées de quitter leurs terres pour s'entasser dans les villes, ce qui casse le tissu social. Les gens ne peuvent plus cultiver, perdent leur autonomie. Les droits de l'homme sont systématiquement violés, avec la complicité de l'Etat colombien qui soutient les multinationales et nie l'existence des peuples indigènes.

«La situation s'est aggravée en 2014, quand les responsables de la mine ont voulu dévier une partie de la rivière Ranchería, la principale source d'eau de notre peuple wayuu. Comme d'habitude, nous n'avons pas été consultés. Alors nous avons protesté.

«Moi, j'essaie d'informer les communautés de leurs droits.

Les menaces se sont multipliées. J'ai reçu un texto dans lequel on me disait que si je voulais éviter les problèmes, je ne devais pas me mêler de ce qui ne me regarde pas, que mes filles étaient mignonnes, ma mère aussi, et qu'elles pourraient disparaître si je continuais de parler…

Il y a eu des meurtres et la violence n'a pas disparu depuis l'accord de paix avec les Farc. Au contraire, les paramilitaires sont plus présents que jamais. Mais je ne peux pas vivre dans la peur, je me suis construit un mécanisme pour la surmonter. Et face à la violence contre les peuples, contre les femmes, contre nos vies, nous ne pouvons pas nous taire.»

AUX PHILIPPINES, «DEUX FOIS PLUS DE MEURTRES DEPUIS L'ARRIVÉE DE DUTERTE»

Clemente Bautista dirige le réseau Kalikasan, qui lutte pour la nature et les droits de l'homme.

«La situation s'aggrave pour les défenseurs de l'environnement aux Philippines. Sous la présidence de Gloria Arroyo, entre 2001 et 2010, quatre à cinq d'entre eux étaient assassinés en moyenne chaque année. Sous Benigno Aquino III, de 2010 à 2016, c'était monté à huit à dix par an. Mais depuis l'arrivée de Rodrigo Duterte le 30 juin 2016, nous en avons dénombré seize, soit deux fois plus. Cela s'inscrit dans un contexte de violence exacerbée : la campagne d'exécution des utilisateurs de drogue et trafiquants menée par le Président a déjà fait plus de 10 000 victimes. Plusieurs défenseurs de l'environnement ont été qualifiés de drogués afin de justifier leur meurtre.

D'autres ont été classés comme rebelles communistes par les militaires, qui sont les principaux suspects et utilisent aussi des bombardements et la militarisation de communautés rurales pour déloger les populations de zones convoitées par les entreprises. Ce sont des prétextes, des tactiques malpropres, qui frappent en particulier les indigènes résistant à de grands projets miniers ou d'agrobusiness sur leurs terres. Ce sont surtout des mines de nickel ou d'or, de nouvelles plantations d'huile de palme ou l'extension de plantations de bananes ou d'ananas destinés à l'exportation, dans lesquelles des politiciens sont souvent impliqués.

En juillet 2016, Gloria Capitan, une activiste qui protestait contre les centrales à charbon de la ville de Lucanin (indirectement financées par la Banque mondiale), si polluantes que ses petits-enfants en étaient malades, a été assassinée devant l'un d'eux, âgé de 8 ans. D'autres ont été tués chez eux dans leur sommeil. Et l'impunité devient la règle. Au-delà des meurtres, beaucoup de personnes sont harcelées.

J'ai moi-même été surveillé et pris en filature par des gens que je pense être des agents des services secrets militaires.

Et plusieurs de mes collègues subissent des menaces et du harcèlement judiciaire de la part des grandes entreprises. Ces méthodes sont destinées à intimider.

La situation ne va pas s'arranger avec la loi martiale imposée par Duterte. Nous tentons d'alerter les médias, de mobiliser la population, cela fonctionne surtout auprès des urbains.»

EAU : GESTION, RESSOURCES ET POLLUTIONS

L'EAU : un élément essentiel pour le développement de la vie
L'eau représente 70% du poids de l'adulte et 80% du poids de l'enfant. Une perte de 10% entraîne des troubles graves, voire la mort, si ce pourcentage atteint 20%.
La croissance démographique est la pression la plus importante sur la ressource en eau, pourtant le thème de l'eau ne retient pas suffisamment l'attention des institutions internationales : elle n'est pas représentée par un organisme spécifique.

La pollution de l'eau

Dans de nombreux pays en développement, de 80 à 90 pour cent des eaux usées déversées sur les côtes sont des effluents bruts, c'est à dire des rejets qui n'ont pas été traités. La pollution, liée à une démographie galopante dans les zones côtières et à des infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets inadéquates, constitue une menace pour la santé publique, les espèces sauvages ainsi que pour les sources de revenu comme la pêche et le tourisme.

La mauvaise gestion de l'eau

Bien qu'elles soient réparties de manière inégale, les ressources en eau douce sont loin de manquer à l'échelle de notre planète.Pourtant, du fait de la mauvaise gestion, de moyens limités et des changements environnementaux, quasiment un habitant de la planète sur cinq n'a toujours pas accès à l'eau potable et 40% de la population mondiale ne disposent pas d'un service d'assainissement de base, indique le deuxième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement tue 8 millions d'êtres humains chaque année et représente à ce titre la première cause de mortalité dans le monde, un défi majeur et crucial pour l'humanité.
C'est peu connu mais l'eau transite via les importations de fruits et légumes qui en contiennent, on parle alors d'eau virtuelle, cela représente la moitié de la consommation en eau des pays importateurs !

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:46	12:36	16:24	19:39	21:12
CONSTANTINE	03:53	12:40	16:28	19:43	21:15
ALGER	04:05	12:55	16:43	19:58	21:31
OUARGLA	04:15	12:45	16:26	19:39	21:04
CHLEF	04:15	13:01	16:49	20:03	21:35
MOSTAGANEM	04:21	13:06	16:53	20:08	21:39
ORAN	04:25	13:09	16:56	20:10	21:41

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5843 – MERCREDI 8 DHOUL EL QU'IDA 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	44°	26°
Oran	35°	25°
Constantine	40°	23°
Ouargla	45°	30°

FEUX DE FORÊTS À BÉJAÏA

1 660 ha détruits depuis le début de l'été et 685 ha en deux jours

Au moins 89 incendies ont été enregistrés depuis le début de l'été à Béjaïa. Ils ont ravagé 1 660 ha de végétation selon la conservation des forêts de la wilaya de Béjaïa. Ils ont touchés un bon nombre de communes de la wilaya ont été touchées.



En deux jours 685 ha de végétation ont été détruits. Dans un communiqué de presse que nous avons reçu hier, la Protection civile a fait part d'une cinquantaine de départs de feux dans le milieu végétal les 31 juillet et 1er août. «Plus de 390 hectares de végétation, plus de 15 hectares d'arbres fruitiers, 2 poulaillers et 13 caprins et ovins ont été brûlés», a fait savoir la Protection civile dans un communiqué de presse.
Selon la même source, «13 importants feux de forêt ont été maîtrisés, il en reste un seul toujours actif». Les plus importants feux de forêt ont été enregistrés, au village Tighilt Makhlouf, dans la commune d'Ighram, Sakia Ighil Krone, à Adekar, Ikoubab au chef-lieu de wilaya, Mezouara à Akfadou, à Amssiwen, dans la municipalité de Timezrit, lieudit Sahel à Melbou, Azaghar, dabs la localité de Draâ El-Kaïd, (Kherrata), Béni Djellil, village Ansa dépendant de la commune d'Aokas, village Chiba dans la localité de Souk El Tennine, Aït Melloul, dans la commune de Tichy et enfin à Taourirt Ighil (Adekar). Cependant, un incendie à Izoughlamene, dans la commune de Fénaïa n'était toujours pas éteint hier. «Les opérations d'extinction sont toujours en cours», fait-on remarquer. Et d'ajouter: «37 autres feux ont été maîtrisés dans les municipalités de Béjaïa, Adekar, Tichy, Amizour, Tazmalt, Aokas, Souk El-Tenine, El-Kseur, Kherrata, Fénaïa, Timezrit, Ouzellaguen, Melbou, Akbou, Béni Djellil, Tala Hamza et Oued-Ghir. «Dès la réception du BMS annonçant la canicule pour dernières 48 heures, des instructions ont été données et des mesures ont été prises, dont la mise en alerte de toutes nos équipes opérationnelles de la colonne mobile, la réquisition des équipes sortantes et l'installation de la cellule de veille et de suivi pour coordonner et gérer les différentes interventions».

N. Bensalem

INCENDIE DE FORÊT À MAÂLLA (BOUIRA)

30 victimes et 12 habitations endommagées

UN INCENDIE de forêt a endommagé dans la nuit de lundi à mardi une douzaine de maisons dans la commune montagneuse de Maâlla (ouest Bouira), causant des brûlures ainsi que des asphyxies à une trentaine de personnes. Le feu s'est déclaré lundi après-midi près des villages de Bouguezzine et de Laghoual relevant de la municipalité forestière et montagneuse de Maâlla, située sur les hauteurs de Lakhdaria à l'ouest de Bouira. Attisées par le vent, les flammes ont atteint ces deux villages vers 20 heures, endommageant une dizaine de maisons et causant des brûlures et des asphyxies à une trentaine de personnes.
Les personnes touchées ont été transportées à l'hôpital de Lakhdaria, selon les services de la Protection civile de localité. «Toutes les personnes touchées ont quitté l'hôpital, excepté une femme ayant subi des brûlures de troisième degré. Cette dernière a été dirigée vers l'hôpital de Douéra (Alger) pour recevoir les soins nécessaires», ont-ils expliqué sur place. Les flammes ont sérieusement touché une douzaine d'habitations et causé la perte d'une quinzaine d'ovins, de deux bovins et de trois ânes. Quatre voitures ont été également endommagées par les flammes, a-t-on constaté sur place.
Mardi matin, le feu a été éteint après l'intervention des unités de la Protection civile. Une colonne mobile était toujours sur place, a-t-on constaté. «Les services concernés tentaient d'établir le bilan», a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. Les habitants de Bouguezzine et de Laghoual ont vécu une nuit infernale et les dégâts auraient été plus lourds sans l'intervention de la Protection civile, a indiqué un habitant du village.

M. B.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE POUR DÉTERMINER L'ORIGINE DE L'ÉPIDÉMIE

28 cas de brucellose humaine à Bouira

VINGT-HUIT cas de brucellose humaine ont été enregistrés durant le mois de juillet dans la wilaya de Bouira, où une commission ministérielle mène une enquête sur l'origine de cette épidémie, a indiqué le directeur de la santé et de la population, Gouassem Amar. Nous avons recensé durant tout le mois de juillet 28 cas de brucellose humaine, dont la majorité des cas sont dus à la consommation du lait de vaches malades, notamment dans les régions sud, sud-ouest et est de la wilaya, a expliqué M. Gouassem. Ce dernier a ajouté qu'une commission ministérielle avait été envoyée à Bouira pour enquêter sur ces cas de brucellose.
«La commission est à Bouira. Elle travaille sur cette question pour élucider les causes et les circonstances de ces cas», a précisé le directeur de la santé, tout en assurant que la majorité des cas avaient été bien pris en charge au sein des structures sanitaires de la wilaya, dont beaucoup d'entre-elles sont rentrés chez eux, a expliqué M. Gouassem.
La brucellose, une maladie contagieuse des animaux d'élevage due aux bactéries de type brucella, touche les bovins et les ovins ainsi que les caprins.
A Bouira, les cas humains enregistrés sont dus à la consommation du lait de ces animaux atteints de cette épidémie et lesquels ont été abattus pour éviter que le virus ne se propage davantage, a indiqué, de son côté, le directeur des services agricoles, Djoudi Ganoun.

R. N.

Identification des huit terroristes neutralisés à Tipasa

LES HUIT dangereux terroristes neutralisés depuis le 23 juillet 2017 à Gouraya, wilaya de Tipasa, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée par les forces de l'ANP depuis le 23 juillet 2017 dans la zone de Safsafa, wilaya de Tipasa /(1re RM), ayant permis, jusqu'à cette heure, de neutraliser huit terroristes et de récupérer dix armes à feu et une importante quantité de munitions, il a été procédé à l'identification de ces criminels. Il s'agit des terroristes : B. Bellahouel alias «Dha Noun», B. Faouzi, alias «»Abou Djihad», A. Mohamed, alias «Abou Ammar», B. Karim, alias «Abou Bakr El-Ansari», S. Mebkhout , alias «Abou El-Bassir», H B. El-Hadj , alias «Abou Mansour» , N. Abdelghani , alias «Abou El Yatim», et S. Habib, alias «Abou Hamza», précise la même source.
«Dans le même contexte, et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'ANP a découvert et détruit trois mines de confection artisanale à Bordj Bou Arréridj /5e RM», conclut le MDN.

S. T.

Une famille de 6 personnes secourue à Béjaïa

UNE FAMILLE de six personnes a été sauvée in extrémis au large de la plage de Boulimat, vers 21h30, par les éléments de l'unité marine, a indiqué hier la Protection civile de la wilaya de Béjaïa dans un communiqué de presse. «Celle-ci était en difficulté à bord d'un engin aquatique, ce qui a nécessité l'intervention de l'unité marine appuyée par l'équipe de plongée, qui les ont ramenés sains et saufs à bon port», ajoute la même source.

N. B.

Djezzy vous accompagne pendant vos vacances et lance l'offre « Touriste «

POUR BIEN passer l'été en Algérie, Djezzy annonce le lancement de son offre «Touriste» conçue spécialement pour les visiteurs et les immigrés qui se rendent au pays durant la saison estivale.
En effet, cette nouvelle offre met à la disposition des clients de l'internet et des appels vers les opérateurs locaux au prix standard ainsi qu'une tarification avantageuse de 10 DA la minute vers l'international (France, Italie, Canada, USA, Espagne et Belgique). Le prix de souscription à l'offre est de 2000 DA. Pour ce prix le client bénéficiera de 2000 DA de crédit valable en communications locales et SMS, de 150 minutes de communications vers l'international fixe et mobile (en France, Italie, Canada, USA, Espagne et Belgique)et de 3 GO d'internet. Le tout valable pendant 30 jours. L'offre Touriste est valable jusqu'au 30 septembre prochain. Avec Djezzy, leader des Technologies de communication numériques, l'abonné a la liberté de communiquer sur le meilleur réseau et de profiter paisiblement de son séjour en Algérie.